ANNÉE. — T. 3

N° 71. — 12 Juin 1920.



La Documentation Catholique

LES QUESTIONS ACTUELLES, CHRONIQUE DE LA PRESSE, L'ACTION CATHOLIQUE et REVUE D'ORGANISATION ET DE DÉFENSE RELIGIEUSE réunies

Adveniat Regnum Tuum.

PARAIT LE SAMEDI. — Prix du présent numéro : 0 fr. 50.

ABONNEMENTS { France : Un An, 20 fr. ; Six Mois, 11 fr. / Étranger : Un An, 22 fr. ; Six Mois, 12 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION, 5, RUE BAYARD. PARIS-VIII°.

Sommaire analytique

« LES QUESTIONS ACTUELLES » et « CHRONIQUE DE LA PRESSE

Lettre Encyclique *Pacem*
de S. S. BENOIT XV

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

aux Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques et autres Ordinaires en paix et en communion avec le Siège apostolique

SUR

LA RESTAURATION CHRÉTIENNE DE LA PAIX

BENOIT XV, PAPE

VÉNÉRABLES FRÈRES,

SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Voici la paix, ce magnifique don de Dieu qui, dit saint Augustin, « est, parmi les biens passagers de la terre, le plus doux dont on puisse parler, le plus désirable qu'on puisse convoiter, le meilleur qu'on puisse trouver » (1) ; la paix, que durant plus de quatre années ont appelée tant de vœux de cœurs compatissants, tant de prières d'âmes pieuses, tant de larmes de mères ; l'aurore de la paix luit enfin sur les peuples ; plus que tout autre, Nous Nous en réjouissons, Nous en tressaillons de bonheur.

Sans reconciliation inspirée par la charité mutuelle toute paix demeure instable

Mais trop de profondes amertumes viennent troubler cette allégresse de Notre cœur paternel. Si presque partout on a mis, en quelque façon, un terme à la guerre, si l'on a signé des traités de paix, on n'a pas extirpé les germes des anciennes discordes ; et vous ne doutez pas, Vénérables Frères, que toute paix est instable, tous les traités sont inefficaces, en dépit des longues et laborieuses négociations de leurs auteurs et du caractère sacré des signatures échangées, tant qu'une réconciliation inspirée par la charité mutuelle n'apaise point les haines et les inimitiés. Telle est la situation douloureuse et semée de périls dont Nous voulons vous entretenir, Vénérables Frères, et sur laquelle Nous désirons adresser à vos fidèles de pressantes recommandations.

Pour Notre part, du jour où le secret dessein de Dieu Nous a élevé à la dignité de cette Chaire, Nous n'avons jamais cessé, au cours des hostilités, d'employer toute Notre influence pour amener toutes les nations du monde à reprendre le plus rapidement possible leurs rapports fraternels. Prières persévérantes, exhortations renouvelées, suggestion de moyens propres à rétablir des relations amicales, efforts de tou genre en vue de frayer la voie, si la grâce d Dieu le permettait, à une paix juste, honorabl et durable ; dévouement actif et paternel pou apporter quelque soulagement aux immense douleurs et aux calamités qu'entraînait un guerre atroce, il n'est rien que Nous n'ayon tenté.

C'est la charité de Jésus-Christ qui, dès le débuts si troublés de Notre Pontificat, Nous poussé à travailler au retour de la paix et l'adoucissement des horreurs de la guerre ; au jourd'hui qu'est enfin revenue une paix relative cette même charité nous presse de supplier tou les enfants de l'Eglise, ou plutôt les hommes d toutes les nations, d'extirper de leurs cœurs de haines déjà trop prolongées et de rétablir l concorde et une mutuelle affection.

Il est superflu de démontrer longuement qu la société humaine subirait les plus graves dom mages si la signature de la paix laissait subsiste de sourdes haines et des rapports hostiles entr les nations. Nous ne parlons point de la ruin de tout ce qui entretient et suscite les progrès de la vie sociale : commerce, industrie, arts, lettres, qui ne sauraient fleurir sans la bonn entente et la tranquillité générale des nations. Ce qui est plus redoutable, c'est qu'un coup très grave serait porté à la vie même et à l'essence du christianisme, qui tire toute sa force de la charité, au point que la prédication même de la loi chrétienne est appelée l'*Evangile de paix* (1).

Exhortations du Christ et des Apôtres touchant la charité mutuelle et l'oubli des injures

Vous le savez, et Nous l'avons déjà rappelé en maintes circonstances, il n'est rien que le Seigneur Jésus ait recommandé plus fréquemment et avec plus d'insistance à ses disciples que le précepte de la charité mutuelle, et cela parce qu'il embrasse tous les autres ; le Christ l'appelait le précepte nouveau, son commandement, et il voulut en faire la marque caractéristique des chrétiens, qui les fît aisément distinguer du reste de la société ; enfin, sur le point de mourir, Jésus le laissa en testament aux siens, leur enjoignant de s'aimer les uns les autres et de s'efforcer d'imiter par la charité l'ineffable unité des Personnes divines dans la Trinité : *Que tous ne fassent qu'un... comme Nous-mêmes Nous sommes un, pour qu'ils soient consommés dans l'unité* (2).

Aussi, suivant les traces du divin Maître, fidèles à se conformer à ses leçons et à ses commandements, les apôtres adressaient-ils aux fidèles avec une insistance admirable ces exhor-

(1) *De Civ. Dei*, l. XIX, c. XI.

(1) *Eph.* VI, 15.
(2) *Joan.* XVII, 21-23.

ations : *Avant toutes choses, observez toujours ntre vous la charité mutuelle* (1) ; — *Par-dessus out gardez la charité, qui est le lien de la perfecion* (2) ; — *Mes bien-aimés, aimons-nous les uns es autres : car la charité vient de Dieu* (3).

Et ces exhortations du Christ et des apôtres taient docilement écoutées par nos frères de 'Eglise naissante : appartenant à des nations lifférentes et rivales, ils trouvaient néanmoins lans l'oubli volontaire de leurs dissensions le ecret d'une concorde parfaite. Quel merveilleux ontraste devait être, parmi les haines mortelles ui consumaient alors la société, une si harmoieuse unité des esprits et des cœurs !

Les passages des Livres Saints que Nous veons de citer et qui rappellent le précepte de 'amour mutuel, sont également formels en ce ui concerne l'oubli des injures ; le Maître luiême énonce non moins expressément cet autre levoir : *Et moi je vous dis : Aimez vos ennemis ; aites du bien à ceux qui vous haïssent, priez our vos persécuteurs et vos calomniateurs ; ous serez ainsi les fils de votre Père céleste qui ait lever son soleil sur les bons et sur les méhants* (4). Ecoutons encore ce redoutable averissement de l'apôtre saint Jean : *Quiconque hait on frère est un homicide. Or, vous le savez, n homicide ne saurait avoir la vie éternelle lemeurant en lui* (5). Enfin, dans la prière dressée à Dieu que le Christ nous a enseignée, ous déclarons vouloir être pardonnés dès là ue nous pardonnons aux autres : *Pardonnezous nos offenses, comme nous pardonnons à eux qui nous ont offensés* (6). Il peut nous paaître parfois trop dur et au-dessus de nos forces l'observer cette loi ; le divin Rédempteur du enre humain est prêt à nous aider à vaincre oute difficulté, en nous offrant au moment oportun le secours de sa grâce, mieux encore l'enouragement de son exemple : attaché à la roix, il a plaidé devant son Père pour ses inustes et indignes bourreaux : *Père*, dit-il, *ardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font* (7).

La charité nous commande d'aimer nos ennemis et de leur prêter une aide bienfaisante

Quant à Nous, qui, quoique sans aucun mérite ersonnel, tenons la place de Jésus-Christ, il ous incombe plus qu'à tout autre d'imiter sa niséricordieuse bonté ; à son exemple, Nous ardonnons du fond du cœur à tous et à chacun e Nos ennemis qui, sciemment ou par méarde, ont dirigé ou dirigent encore en ce moent contre Notre personne ou contre Notre euvre les traits d'imputations outrageantes ; ous les étreignons tous dans un même sentiment profond d'affectueuse bienveillance, ne aissant même échapper aucune occasion de les combler de bienfaits autant qu'il est en Notre pouvoir. C'est de cette manière que les chrétiens dignes de ce nom doivent se comporter envers ceux qui, au cours de la guerre, ont commis des injustices à leur égard.

La charité chrétienne, en effet, ne se borne pas à exiger que nous aimions nos ennemis comme des frères au lieu de les haïr ; elle nous ordonne, en outre, de leur prêter une aide bienfaisante, à l'exemple de notre Rédempteur, *qui a passé en faisant le bien et en guérissant tous les possédés* (1), et qui, après avoir marqué chaque étape de sa vie mortelle d'inestimables bienfaits prodigués aux hommes, mourut en donnant son sang pour eux. C'est bien là la pensée de saint Jean : *Nous avons connu que Dieu nous a aimés à ce signe qu'il a donné sa vie pour nous ; de même, nous devons nous aussi donner notre vie pour nos frères. Si le riche de ce monde, à la vue de son frère dans le besoin, lui ferme la porte de son cœur, comment se peut-il que l'amour de Dieu demeure en lui ? Mes petits enfants, n'aimons pas en paroles et en théorie, mais par des actes et en réalité* (2). Jamais il ne fut plus nécessaire « d'élargir les frontières de la charité » qu'en ces heures de si terribles angoisses dont nous sommes accablés et écrasés ; jamais peut-être le genre humain n'eut autant besoin qu'aujourd'hui de cette bonté de tous, née d'un amour sincère d'autrui et s'épanouissant en un dévouement joyeux et empressé. Jetons les regards sur les régions où la fureur de la guerre s'est donné libre cours ; ce n'est qu'immenses contrées dépeuplées et ravagées, incultes et sacrifiées ; populations entières privées même de vivres, de vêtements et d'abri ; armée innombrable de veuves et d'orphelins, réduits à tout attendre de la charité ; multitude incroyable de débilités, enfants et jeunes gens pour la plupart, dont les corps épuisés attestent l'atrocité de cette guerre.

Le spectacle des affreux malheurs accumulés sur le genre humain Nous fait penser comme naturellement au voyageur de l'Evangile (3) tombé, en descendant de Jérusalem à Jéricho, aux mains de voleurs qui, après l'avoir dépouillé et roué de coups, le laissèrent à demi-mort. Que de traits communs entre ces deux infortunes ! Un Samaritain, pris de compassion, s'approche du voyageur, panse ses plaies en y versant de l'huile et du vin, le conduit à l'hôtellerie et prend soin de lui ; de même, pour panser les plaies de la société humaine, il faut l'intervention de Jésus-Christ, dont le bon Samaritain n'était que la figure.

La restauration de la paix et l'Église
Rôle du clergé et des publicistes catholiques

Or, cette œuvre et cette mission de relèvement sont revendiquées comme lui appartenant en propre par l'Eglise, héritière de l'esprit de Notre-

(1) *I Petr.* IV, 8.
(2) *Coloss.* III, 14.
(3) *I Joan.* IV, 7.
(4) *Matth.* V, 44-45.
(5) *I Joan.* III, 15.
(6) *Matth.* VI, 12.
(7) *Luc.* XXIII, 34.

(1) *Act.* X, 38.
(2) *I Joan.* III, 16-18.
(3) *Luc.* X, 30 sqq.

Seigneur, par cette Eglise, disons-Nous, dont toute l'histoire est comme tissée d'une trame prodigieuse de bienfaits de toute sorte ; en effet, cette « véritable mère des chrétiens possède à un tel degré le sens de l'amour et de la charité qu'elle trouve un remède souverain pour chacune des infirmités dont les âmes sont frappées en raison de leurs fautes » : ainsi « maternelle avec l'enfance, ferme avec la jeunesse, sereinement douce avec la vieillesse, elle adapte sa conduite et son enseignement à l'âge non seulement physique mais encore spirituel de chacun » (1). On ne saurait croire à quel point les services ainsi rendus par la bonté chrétienne gagnent les cœurs et rendent plus aisé le rétablissement de la paix dans la société.

Aussi Nous vous demandons, Vénérables Frères, et Nous vous conjurons par le cœur aimant du Christ d'employer toutes les industries de votre zèle, non seulement à exhorter tous les fidèles dont vous avez la charge à l'abandon des haines et au pardon mutuel des injustices, mais encore à les encourager à développer toutes les institutions de bienfaisance chrétienne ayant pour objet de secourir les pauvres, consoler les affligés, défendre les faibles, en un mot, offrir une aide appropriée à toutes les malheureuses victimes de la guerre.

Mais ce que Nous voulons surtout, c'est que vous exhortiez vos prêtres, ces ministres de la paix chrétienne, à ne jamais négliger de rappeler cette vertu essentielle de la vie chrétienne qu'est l'amour du prochain, celui-ci fût-il notre ennemi ; « qu'ils se fassent tout à tous » (2) afin d'entraîner les fidèles par leur exemple ; qu'ils déclarent et mènent partout une guerre sans merci à la haine et à la discorde, assurés que leur conduite sera très agréable au Cœur très aimant de Jésus et à Celui qui, malgré son indignité, est son Vicaire ici-bas.

A cet égard, il importe également d'avertir de leur devoir les catholiques écrivains, les rédacteurs de revues et de journaux, et de les prier instamment de se revêtir, *comme des élus de Dieu, saints et bien-aimés, de miséricorde et de bonté* (3) et de faire passer cette bienveillance dans leurs écrits, s'abstenant non seulement d'accusations vaines et injustifiées, mais même de toute violence et dureté de langage, procédés qui violent la loi chrétiennne et risquent de rouvrir les plaies mal fermées, au moment surtout où la sensibilité, encore sous le coup de la blessure, ne peut souffrir le moindre contact douloureux.

La loi de la charité
est la même pour les nations que pour les individus

La pratique du devoir de la charité que nous venons de recommander à chacun pris en particulier, Nous voulons la rappeler aussi aux nations qui ont porté si longtemps le poids de la guerre : puissent-elles, en supprimant, dan[s] la mesure du possible, les motifs de discorde — et en sauvegardant comme il sied les droit[s] de la justice, — reprendre leurs rapports d[e] mutuelle amitié !

(1) S. Aug. *De mor. Eccl. cath.*, lib. I, c. xxx.
(2) *I Cor.* ix, 22.
(3) *Coloss.* iii, 12.

L'Evangile, en effet, ne contient pas une lo[i] de charité pour les individus, et une autre loi différente de la première, pour les cités et le[s] nations, lesquelles, en définitive, ne sont autr[e] chose que des groupements d'individus. E[n] dehors de la charité, il y a, au sortir de cett[e] guerre, une raison de nécessité qui sembl[e] orienter les événements dans le sens d'un[e] réconciliation générale et mutuelle des peuples[;] les rapports naturels de dépendance et de bon[s] offices réciproques qui unissent les nation[s] sont devenus plus étroits que jamais du fai[t] d'un sens plus affiné de civilisation et de l[a] faculté merveilleusement accrue des relations.

Ce devoir du pardon des offenses et du rap[prochement] fraternel des peuples, que prescri[t] la loi sacrée de Jésus-Christ et qu'exige l'intérê[t] des individus et des sociétés, le Saint-Siège[,] Nous l'avons montré, n'a jamais cessé de le rap[peler] au cours de la guerre et n'a jamais per[mis] aux rivalités et aux haines de le faire ou[blier]. Depuis la signature des traités de paix[,] Nous revenons sur ce sujet avec plus d'insis[tance] encore, témoin Nos Lettres récentes adres[sées] à tous les évêques d'Allemagne d'un[e] part (1), et, d'autre part, au cardinal-archevêqu[e] de Paris (2).

Sans rien abdiquer des droits sacrés du Saint-Siège
le Pape rendrait désormais possibles
les visites des souverains catholiques à Rome

Or, cette bonne entente des nations civilisée[s] est singulièrement sauvegardée et favorisée pa[r] l'usage, devenu fréquent aujourd'hui, des entre[vues] et conférences de Souverains et de chefs d[e] Gouvernement en vue de traiter les affaires plu[s] importantes. Aussi, quant à Nous, tenant compt[e] de toutes les considérations, tant du changemen[t] des situations que de la grave modification de[s] circonstances dans le monde entier (3), et e[n] vue de collaborer à cette concorde, Nous n[e] serions pas éloigné de tempérer quelque peu l[a] sévérité des conditions légitimement établies pa[r] Nos prédécesseurs, à la suite de la destructio[n] du pouvoir temporel des Souverains Pontife[s] dans le dessein de rendre impossibles les visite[s] officielles des princes catholiques à Rome.

Mais Nous déclarons solennellement qu[e] jamais la condescendance de Notre attitud[e] conseillée, Nous semble-t-il, et même réclam[ée] par l'excessive gravité des temps actuels, r

(1) Lettre apostolique *Diuturni*, du 15 juillet 1919. (L[a] traduction en a été publiée dans la *D. C.*, t. 3, pp. 82-83[.])
(2) Lettre *Amor ille singularis*, du 7 octobre 1919 (tra[]duction publiée dans la *D. C.*, t. 2, pp. 498-499).
(3) *Omnia reputantes et mutata rerum adjuncta et m[a]gnas communium temporum inclinationes.* L'*Osservato[re] Romano* traduit : « Considérant la modification des ci[r]constances de temps et la périlleuse tournure des évén[e]ments » (*Considerando le mutate circostanze dei tempi [e] la piega pericolosa degli eventi*). (Note de la *D. C.*)

devra être interprétée comme une abdication tacite par le Saint-Siège de ses droits sacrés, comme s'il avait enfin accepté la situation anormale qui lui est faite actuellement.

Au contraire, Nous saisissons cette occasion de reprendre ici à Notre compte et pour les mêmes motifs les protestations qu'ont élevées à plusieurs reprises Nos prédécesseurs, poussés qu'ils étaient non par des raisons humaines mais par un devoir sacré, à savoir l'obligation de défendre les droits et la dignité du Siège Apostolique », et, aujourd'hui que la paix est rétablie entre les nations, Nous demandons de nouveau et plus expressément que « le Chef de l'Eglise cesse de se trouver dans cette condition anormale qui, pour bien des raisons, est également funeste à la tranquillité des peuples » (1).

L'Église prête à favoriser une Société chrétienne des Nations

Ainsi, lorsque tout sera rétabli suivant l'ordre de la justice et de la charité et que les nations se seront réconciliées, il est très désirable, Vénérables Frères, que tous les Etats, écartant tous leurs soupçons réciproques, s'unissent pour ne plus former qu'une société, ou mieux qu'une famille, tout ensemble pour la défense de leurs libertés particulières et le maintien de l'ordre social. Cette société des nations répond — sans faire état d'une foule d'autres considérations — à la nécessité généralement reconnue de faire tous les efforts pour supprimer ou réduire les budgets militaires dont les Etats ne peuvent plus longtemps porter l'écrasant fardeau, rendre impossibles dans l'avenir des guerres aussi désastreuses, ou au moins en retarder la menace le plus possible et assurer à chaque peuple, dans les limites de ses frontières légitimes, son indépendance en même temps que l'intégrité de son territoire.

Aux nations unies dans une ligue fondée sur la loi chrétienne l'Eglise sera fidèle à prêter son concours actif et empressé pour toutes leurs entreprises inspirées par la justice et la charité. Aussi bien, elle est le modèle le plus achevé de la société universelle, et elle dispose, de par sa constitution même et ses institutions, d'une merveilleuse influence pour rapprocher les hommes en vue non seulement de leur salut éternel, mais même de leur prospérité matérielle ; car elle leur enseigne à user des biens temporels de manière à ne point perdre les biens éternels.

L'histoire en témoigne pour les peuples barbares de la primitive Europe : du jour où l'esprit de l'Eglise les pénétra, ils virent se combler peu à peu l'abîme des mille divergences qui les séparaient et leurs querelles s'apaiser ; ils se fondirent en une seule société homogène et donnèrent naissance à l'Europe chrétienne, qui, sous la conduite et les auspices de l'Eglise, sans détruire les caractères propres de chaque nation, devait tendre à l'unité, source de sa glorieuse prospérité.

A ce propos, saint Augustin écrit ces belles considérations : « Pendant son pèlerinage ici-bas, cette Cité du ciel recrute ses concitoyens dans toutes les nations, elle constitue sa caravane d'hommes de toutes langues ; loin de s'effrayer de la diversité des usages, lois et institutions qui établissent ou assurent la paix du monde, loin d'en rien retrancher ou détruire, elle conserve en s'y adaptant tous les éléments qui, variant avec chaque nation, concourent pourtant à la même fin, la paix du monde, dès là qu'ils n'entravent point la religion qui enseigne le culte du seul Dieu vrai et souverain. » (1) La même pensée inspire cette apostrophe adressée à l'Eglise par le saint Docteur : « C'est toi qui rapproches les citoyens des citoyens, les nations des nations, et qui, par le souvenir de leur commune origine, groupes tous les hommes non seulement en une société mais dans une sorte de fraternité. » (2)

Pressant appel aux nations comme aux individus en vue du règne de la charité chrétienne et de l'instauration d'une paix durable

Quant à Nous, pour reprendre Notre pensée du début, embrassant d'abord chacun de Nos fils, Nous leur demandons encore et les supplions, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'avoir le courage d'ensevelir dans un oubli volontaire tous leurs différends et leurs torts réciproques, et de renouer entre eux le lien sacré de la charité chrétienne, qui ne connaît ni ennemi ni étranger. Puis, c'est toutes les nations que Nous conjurons instamment de conclure entre elles une paix véritable dans un esprit de bienveillance chrétienne, de contracter une alliance que la justice rende durable. Enfin Nous invitons tous les hommes et tous les peuples à se rapprocher d'esprit et de cœur de l'Eglise catholique et, par l'Eglise, du Christ Rédempteur du genre humain.

Nous pourrons alors leur adresser les paroles de saint Paul aux Ephésiens : « Maintenant que vous êtes dans le Christ Jésus, vous qui étiez jadis éloignés, vous avez été rapprochés par le sang de ce même Christ ; car c'est lui qui est notre paix, lui qui des deux peuples n'en a fait qu'un, détruisant le mur de séparation..., tuant en lui-même leurs inimitiés. Il est venu annoncer la paix et à vous qui étiez loin et à ceux qui étaient près. » (3) Et cet autre mot, bien de circonstance également, du même Apôtre aux Colossiens : « N'usez point de mensonge les uns envers les autres ; dépouillez le vieil homme avec ses œuvres et revêtez l'homme nouveau qui se renouvelle dans la connaissance, à l'image de celui qui l'a créé ; dans ce renouvellement, il n'y a plus ni gentil ni juif, ni

(1) Lettre Encyclique *Ad beatissimi*, datée du 1[er] novembre 1914.

(1) *De Civitate Dei*, lib. XIX, c. XVII.
(2) *De moribus Ecclesiæ catholicæ*, I, c. XXX.
(3) *Eph.* II, 13 sqq.

circoncis ni incirconcis, ni barbare ni Scythe, ni esclave ni homme libre, mais le Christ est tout en tous. » (1)

Dès maintenant, confiant dans le patronage de la Vierge Immaculée — que Nous avons récemment prescrit d'invoquer partout sous le titre de *Reine de la paix* — et dans celui des trois bienheureux auxquels Nous venons de décerner les honneurs de la canonisation, Nous supplions humblement le divin Paraclet « de daigner accorder à son Eglise les dons de l'unité et de la paix » (2) et, par une nouvelle effusion de son amour, renouveler la face du monde pour le salut de tous.

Comme gage de ces divines faveurs et en témoignage de Notre bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur, à vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à vos fidèles, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 23 mai 1920, en la fête de la Pentecôte, de Notre Pontificat la sixième année.

BENOIT XV, PAPE.

[Traduit du latin par la *D. C.*]

ACADÉMIE FRANÇAISE

Réception de M. Henry Bordeaux successeur de Jules Lemaître

RÉPONSE de M. Henri de Régnier (3)

MONSIEUR,

Puisque vous voici heureusement et définitivement descendu de la tribune d'où, il y a vingt ans, ainsi que vous vous êtes plu à le rappeler, vous avez, en spectateur juvénile, assisté pour la première fois à une réception académique, permettez-moi à mon tour un bref regard vers le passé et laissez-moi, en vous voyant à la place que vous occupez aujourd'hui, me souvenir un instant du jour déjà presque lointain où j'eus comme vous à remercier notre Compagnie de l'honneur qu'elle m'avait fait en m'accueillant parmi ses Quarante.

La noble qualité d'homme de lettres

J'avais à prononcer l'éloge d'un prédécesseur illustre, de grand nom et de beau renom, et il me fallait exprimer à l'Académie ma gratitude de n'avoir dû le choix qu'elle avait fait de moi pour succéder au vicomte Eugène-Melchior de Vogüé qu'à ma simple qualité d'homme de lettres. Il n'en est pas de plus noble, Monsieur, et vous avez raison de la revendiquer avec quelque fierté. Vous y avez droit. Vous lui devez les joies les plus hautes et les plus sérieuses de votre vie, et elle vous vaut, en plus, aujourd'hui l'agréable émotion d'avoir eu à revêtir le costume sous lequel j'ai plaisir à vous souhaiter la bienvenue, et qui, sans remonter aux premiers temps de notre origine académique, n'en atteste pas moins déjà, par sa forme surannée et sa mode plus que séculaire, une assez respectable durée.

Peut-être en avez-vous un peu souri en cette séance de jadis que vous dominiez du haut de votre tribune, à moins que vous n'ayez eu le pressentiment que vous l'endosseriez un jour après avoir porté la toge de l'avocat et l'uniforme d'officier en campagne ? Vous n'eûtes pas tort dans vos prévisions de la vingtième année, puisque vous siégez aujourd'hui parmi nous sous les parrainages illustres qui vous assistent et en qui s'incarne une double gloire également chère à la France, la gloire des lettres et la gloire des armes, car toutes deux contribuent à la grandeur victorieuse de la patrie.

Haute place de Jules Lemaître dans les lettres françaises

De même que vous avez demandé à M. Paul Bourget et à M. le maréchal Joffre de prendre place à vos côtés, ainsi jadis, selon l'usage, j'avais adressé pareille requête à deux de nos aînés. L'un était notre cher et regretté Paul Hervieu; l'autre était Jules Lemaître, ce Lemaître à qui vous succédez et dont vous venez de faire revivre si magistralement la figure toujours vivante en des termes que sa charmante modestie eût peut-être déclinés, avec son petit rire si particulier, mais en des termes si justes que n'eût pu les désavouer son sens critique si fin, si robuste et si profond.

Vous vous êtes souvenu, dans le beau discours que vous venez de prononcer, que vous avez été avocat, mais la cause que vous plaidiez était gagnée d'avance, puisqu'il s'agissait d'assigner à Jules Lemaître la haute place qui lui revient dans les lettres françaises. Vous n'aviez donc à obtenir de ceux qui vous écoutaient que la confirmation de leur assentiment. Ils vous l'ont donné pleinement. Vous n'avez eu qu'à faire appel à leur jugement pour qu'il acquiesçât au vôtre. En affirmant que Jules Lemaître fut un grand critique, un écrivain original et délicat, une intelligence étendue, souple et brillante, un esprit délicieux et subtil, du goût le plus purement, le plus joliment, le plus spirituellement français, un homme de cœur et un bon citoyen, vous avez répondu au sentiment que la postérité qui commence pour lui garde de l'auteur des *Contemporains* et des *Impressions de théâtre*. Non seulement vous lui avez rendu la justice littéraire qui lui était due, mais vous avez fixé les traits de sa physionomie morale avec un détail, une précision, une fermeté si remarquables que je n'essayerai pas après vous d'en reprendre et d'en accentuer le contour, pas plus que je ne m'aviserai d'y ajouter rien de ce que vous n'avez pas jugé bon d'en retenir. S'il y a des retouches qui complètent un portrait, il en est qui risqueraient de le gâter et je m'abstiendrai des unes pour ne pas m'exposer aux autres.

Vous nous avez montré Jules Lemaître dans ce village orléanais de Tavers où s'écoula son enfance, où le ramenèrent, durant toute sa vie, de chères affections, et où il revint mourir. Par vous, nous avons suivi d'année en année, d'étape en étape, la façon dont naquit, s'affirma, se mûrit, s'exerça chez Lemaître ce goût des lettres, à la fois passionné et clairvoyant qui fut toute son existence. Nous le voyons poindre dans les devoirs de l'écolier, dans

(1) *Col.* III, 9-11.
(2) Secrète de la Fête-Dieu.
(3) Cf. *D. C.*, t. 3, pp. 738-746 : Discours de M. BORDEAUX.

s recherches de l'étudiant, dans les travaux du ormalien, dans les leçons du jeune professeur. ous le voyons se manifester dans les premiers ers du rimeur, dans les premiers articles du déutant. Toutes ses pensées, toutes ses études conergent vers la littérature. Il l'aime pour les chefs-'œuvre qu'elle a produits et pour les œuvres qu'il ève de lui apporter à son tour. Il l'aime parce qu'il sent, confusément, peut-être encore, la dépoitaire et la gardienne, ainsi que vous l'avez dit loquemment, de cette forme et de cet esprit « qui ous sont aussi nécessaires pour être Français que otre sol, notre air et notre ciel ».

Je ne sais, en effet, si, à vingt ans, le jeune emaître se rendait compte aussi clairement de ce aractère presque sacré de la littérature, mais il aimait. Il l'aimait parce qu'elle était elle, parce u'il était lui. Il l'aimait à la Montaigne et il avait aison de l'aimer. C'est par elle qu'il devait se évéler à lui-même. Lemaître portait en lui un don riginal, ce don par lequel écrire devient plus qu'un musement et un plaisir, plus qu'un métier, mais u'il s'agit, pour l'écrivain futur, de discerner et e mettre à nu à travers les velléités diverses de es aspirations incertaines.

Lemaître charmant et vrai poète

Celles de la plupart des débutants se tournent ers la poésie. Elle est le grand attrait des jeunes sprits, par ce qu'elle a de vague et d'infini, et ussi par la sorte de facilité qu'elle offre à l'exression de leur pensée. Notre vieux vers classique vec ses règles constitue une sorte de moule où 'adapte aisément ce qu'il y a de flottant et de onfus encore dans les premières tentatives pour ransformer l'idée en sa substance verbale. Le vers sollicite à la formule et lui prête un cadre. ussi est-ce cette facilité apparente qui fait tant e jeunes poètes et les fait tomber en son piège rovisoire. Cela s'appelait jadis taquiner la Muse. lle ne se refuse point à cette taquinerie et paronne volontiers à ceux qui n'atteignent pas ses hautes familiarités. Ce sont ces essais juvéiles de poésie qui produisent tant de plaquettes t de volumes sans lendemain dont, plus tard, le ent feuillette négligemment les pages sur le parapet es quais et dans les boîtes des bouquinistes ou u'entr'ouvre un instant la flânerie de quelque ecteur.

Or, à cette loi assez commune des débuts, le jeune emaître n'échappa point, non plus que vous, Moneur; seulement, pour vous, pas plus que pour emaître, la poésie ne fut un simple divertissement ces passagères inquiétudes littéraires que doit ite apaiser le choix de quelque carrière ou l'adopion de quelque métier. Elle fut un apprentissage, et os premiers vers marquèrent pour vous deux os premiers pas dans une voie où vous deviez ous illustrer l'un et l'autre.

Il n'y a pas eu, en effet, en Lemaître, qu'un imeur d'occasion. Il fut un charmant et vrai poète, oué de grâce, de souplesse, de sentiment. Ses *Médaillons*, ses *Petites Orientales* ont une réelle aleur poétique. D'ailleurs, comment pourrais-je tre sévère envers l'auteur de la pièce délicieuse dressée à « une petite fille qui faisait des proses »; ais cependant ne m'est-il pas permis de constater, ans faire preuve d'ingratitude ni d'injustice, que e n'est point à la poésie, pas plus qu'au roman t au théâtre que Lemaître doit la renommée à aquelle il est si justement parvenu. Certes, *Serenus* est une belle histoire renanienne; les *Rois*, certes, sont un roman de vive allure. Il y a dans les *En marge* de petites merveilles de finesse, de comique et d'ironie. L'*Aînée*, le *Pardon* sont des pièces émouvantes. Toutes ces œuvres de Lemaître, dramaturge, romancier, conteur et poète, attestent sa souple diversité d'esprit, mais ce n'est pas là, disons-le, où il est tout entier et où vous avez reconnu son incomparable maîtrise et sa spirituelle virtuosité.

Lemaître critique admirable et original

C'est dans sa critique que Jules Lemaître a réalisé cette « œuvre » par laquelle survit un écrivain. Là, il est admirable et original; là, nous nous rendons compte qu'il était né spécialement pour sentir les ouvrages de l'esprit, en leur fond et en leur forme, en leurs nuances les plus subtiles, en leurs intentions les plus cachées, pour en raisonner avec la plus fine et la plus ferme clairvoyance. C'est en cette étonnante justesse d'impression et de raisonnement que réside le don qui le fait unique dans un genre qui n'est pas exempt, chez ceux qui le pratiquent, même avec le plus de bonne foi, d'une certaine partialité et d'un certain favoritisme, d'ailleurs involontaires. Par là, Lemaître est un grand critique comme il l'est aussi par le goût, la verve, l'élégance, par la solidité du jugement, par la clarté du style, par toutes ses qualités si françaises.

Cependant, si haut que nous placions son œuvre critique, ne négligeons pas ses autres écrits. Seuls, ils ne lui eussent pas acquis le rang qu'il occupe dans les lettres, mais n'apportent-ils pas à sa critique même la force et l'autorité de l'expérience littéraire qu'il leur doit? Que Lemaître juge d'un poème, d'un roman, d'une pièce de théâtre, nous aimons qu'il ait été poète, romancier, dramaturge, qu'il ait pratiqué lui-même les arts dont il raisonne. Cela nous donne en lui une confiance particulière, sans pourtant que nous fassions de cette participation effective, ou non, un argument pour étendre ou pour restreindre les droits de la critique et pour élargir ou limiter son domaine. Nul ne pense à reprocher à un Brunetière qu'il n'ait pas écrit de vers, à un Faguet qu'il n'ait pas composé de romans, mais il ne nous déplaît pas qu'un Lemaître puisse ajouter à sa compétence intellectuelle cette sorte de familiarité technique qui n'est pas un appoint à négliger si l'on cherche à définir les caractéristiques de son talent.

Ce n'est pas une tâche facile, et vous vous en êtes acquitté brillamment. La qualité critique d'un Lemaître n'est pas aisée à soupeser. Chez un Emile Faguet, nous constatons tout de suite une abondante bonhomie, un sans-façon intelligent, une verve primesautière, qui font de sa critique une critique parlée, de même que celle d'un Ferdinand Brunetière se présente avec évidence comme oratoire par son admirable dialectique et par la passion qu'il apporte à imposer ses idées. Brunetière a une doctrine; Faguet a des opinions; un Jules Lemaître a des goûts, c'est-à-dire une façon de comprendre et de juger faite d'un rapport constant entre certaines réserves et certaines préférences.

La critique de Lemaître est l'expression de ses goûts, qui sont divers, car il est d'esprit infiniment souple et compréhensif. Il est même d'un esprit atteint de quelque dilettantisme, mais ce dilettantisme trouve ses bornes dans un sens très avisé à distinguer la bonne et la mauvaise littérature, même quand cette dernière se cache sous les aspects,

si généralement appréciés, de la médiocrité. Et puis, il y a certaines choses avec lesquelles son scepticisme littéraire ne transige pas et qui le guident avec certitude. Sur une, il est inflexible, et son inflexibilité vient du sens si fin qu'il a de l'ordre, de la mesure, de l'équilibre, des qualités nécessaires à une œuvre viable. Il est si Français de culture, d'esprit et de cœur, que tout ce qui s'écarte des qualités françaises l'offusque.

A ce point de vue, il est classique, mais son classicisme ne l'empêche pas de comprendre tous les romantismes, de retenir ce qu'ils ont de solide et rejeter ce qu'ils comportent de caduc en leurs véhémences et leurs excès. Qu'il ait affaire à un livre, à une pièce de théâtre, il y discerne presque infailliblement ce qu'ils ont d'instable et d'incohérent. Son goût est sûr et ne s'égare pas. Il déteste autant l'enflure que la platitude, mais la platitude l'ennuie tandis que l'enflure l'agace. Il n'aime ni l'outrance ni le gonflement, l'emphase ni l'exagération. L'apothéose béatique d'un Renan l'irrite un peu comme l'apothéose apocalyptique d'un Hugo. Alors, il devient irrévérencieux, mais son irrévérence n'empêche pas qu'il admire ce qu'il y a de vrai, de beau, de grand dans l'œuvre ou dans l'homme qu'il voudrait débarrasser de ce que l'engouement inconsidéré du public y a ajouté d'insupportable à un esprit fin et qui ne veut pas être dupe. Alors, on sent chez lui une certaine mauvaise humeur contre les génies trop orgueilleux d'eux-mêmes ou trop adulés de la postérité. Souvenons-nous de ses leçons sur Chateaubriand et sur Rousseau. Souvenons-nous, par contre, de celles sur Racine. Comme Lemaître sait aimer les perfections harmonieusement passionnées du plus subtil, du plus nuancé de nos grands classiques !

Cette sorte de nervosité, chez Lemaître, ne nuit pas à sa critique et n'en empêche pas la justesse. Au contraire, elle lui donne du mordant, du trait. L'ironie, la malice, l'irrévérence s'ajustent à un fonds de solide clairvoyance. Critique aiguë, mobile, vivante, à l'œuvre elle mêle l'homme et les éclaire l'un par l'autre. Pas de parti pris, pas de timidité et quelle indépendance dans la politesse!

Mieux encore que dans l'admirable série des *Contemporains*, cette qualité se retrouve dans les *Impressions de théâtre* et avec un don étonnant d'improvisation. Un feuilleton dramatique, même hebdomadaire comme celui des *Débats*, exige, pour répondre aux conditions du genre, une singulière décision de jugement. Il faut savoir écouter une pièce, démêler ce qu'elle doit au jeu des acteurs, en discerner l'armature sous l'ornementation du dialogue et s'en faire une opinion dans le temps où les autres spectateurs n'ont qu'à y prendre du plaisir. A ce jeu difficile, Lemaître excellait, avec une verve ingénieuse et spirituelle, et écrivait au jour le jour l'histoire du théâtre contemporain, comme il poursuivait celle des lettres actuelles en ses articles, en ses études et en ses conférences, sans s'interdire les grands sujets du passé.

Il fallut pour le distraire de ce travail des circonstances bien particulières. Vous les avez rapportées sans y insister plus qu'il ne convenait. Je n'y reviendrai pas non plus, de même que je ne m'appesantirai pas sur les dernières années de cette brillante et studieuse existence. Son mauvais état de santé, qui nous le montrait prématurément vieilli, les désillusions de la politique et de l'amitié, des chagrins intimes attristèrent ses derniers jours, qui eurent pour distraction son infatigable curiosité des êtres et des livres. Il en avait de fort beaux. Il les légua à des mains amies qui les dispersère[nt] pieusement au vent des enchères...

Mais ce n'est pas sur ce Lemaître finissant q[ue] nous fixerons notre souvenir. Il en est un au[tre] que nous lui préférons et dont vous avez dessi[né] la figure avec une éloquente sympathie et d'u[ne] façon si vivante qu'il semble encore être par[mi] nous. Que n'y est-il et que n'est-ce à lui qu'incom[be] le soin qui me revient aujourd'hui! Avec que[lle] admirable finesse il aurait su dire le caractère [de] votre œuvre, la définir, la situer, en résumer l[es] tendances, en exposer la valeur! Peut-être, il e[st] vrai, eussiez-vous risqué au passage quelques tra[its] malicieux, mais vous eussiez eu garde de vo[us] fâcher de ces taquineries. Lemaître eût su no[us] les rendre agréables par le tour qu'il leur eût don[né] et par le tact spirituel qu'il y eût mis. Mais puisqu['il] n'est plus là pour vous rappeler votre œuvre [et] votre vie, permettez-moi, Monsieur, selon l'usag[e] de les évoquer brièvement devant vous.

Henry Bordeaux

Les débuts littéraires : « Ames modernes »

Ce fut par un ouvrage de critique que vous déb[u]tâtes dans les lettres. Vos *Ames modernes* parure[nt] en 1894. Vous y étudiiez tour à tour Ibsen et Lo[ti,] José-Maria de Heredia et Anatole France, Pa[ul] Bourget et Jules Lemaître. A ce volume, vous eussi[ez] pu joindre le traditionnel volume de vers. Ces ve[rs] eussent été ceux de votre vingtième année, car [il] gage que vous auriez négligé d'y insérer vos to[ut] premiers essais poétiques. A quatorze ans, vo[us] aviez envoyé à un concours ouvert par l'Académ[ie] de Savoie un poème sur la fin du monde, qui vo[us] mérita une mention. Ce succès vous mit en goû[t,] car ensuite vous recommençâtes l'épreuve. Elle vo[us] valut cette fois d'être couronné pour un poè[me] sur *Rébecca*, mais votre vocation littéraire de lauré[at] de quatorze ans remontait plus loin encore.

Vous aviez alors dix ou onze ans. Pour vo[us] distraire d'une maladie qui vous tint à la chamb[re] assez longtemps, vos parents vous avaient donné [à] feuilleter la Bible, illustrée par Gustave Doré. C[es] gravures, comme vous me l'avez confié, vo[us] ouvrirent le monde de l'imagination. Puis, un recu[eil] de ballades anglaises continua l'enchantement, [et] enfin dans les *Scènes de la Vie publique et pri[vée] des animaux*, illustrées par Grandville, vous lût[es] l'*Histoire d'un merle blanc*, d'Alfred de Musset. [Je] pense que vous ne comprîtes pas les allusions [de] ce *Lui et Elle* zoologique, mais une phrase vo[us] remplissait d'une ivresse inconnue, la réponse [du] Rossignol à la Rose : « Je suis amoureux de [la] Rose. Sadi le Persan en a parlé ; je m'égosille tou[te] la nuit pour elle, mais elle dort et ne m'entend p[as.] Son calice est fermé à l'heure qu'il est, elle y ber[ce] un vieux scarabée; et demain matin, quand [je] regagnerai mon lit, épuisé de souffrances et [de] fatigue, c'est alors qu'elle s'épanouira pour qu'u[ne] abeille lui mange le cœur. »

Elle est délicieuse, cette phrase, mais elle f[ut] pour vous davantage. Elle vous révéla le sec[ret] du charme des mots et la poésie. A partir de [ce] moment, vous la recherchâtes partout et vous vo[us] mîtes à gribouiller. En même temps qu'un poè[te] naissait en vous un écrivain, et si l'un s'est effa[cé] devant l'autre, attribuons cette réserve à une m[o]destie peut-être excessive et à une opportunité d[ont] vous êtes seul juge. Quoi qu'il en soit, vous a[vez] gardé le respect de la poésie et le culte des poèt[es.] D'ailleurs, ce goût juvénile ne vous empêcha pas

re d'excellentes études, puisque vous fûtes chelier à seize ans. A cet âge, vous n'entrevoyiez core aucune carrière, et, puisqu'il est convenu e celle de rimeur n'en est pas une, l'on vous voya à Paris suivre les cours de la Faculté de oit. Pour la première fois vous quittiez vos mongnes de Savoie et le beau pays où vous êtes né.

La famille et la Savoie

Ce fut à Thonon, Monsieur, que vous vîntes au onde le 25 janvier 1870. Thonon, qui ne s'appeit pas encore Thonon-les-Bains et qui ne possédit encore ni établissement thermal, ni casino, ni ands hôtels, ni boulevards, était une petite ville odeste avec de vieilles maisons, des rues mal vées, des mœurs originales et de grands souvenirs ligieux et militaires. Votre maison de famille avait a passé, elle avait appartenu à cette Mme de Charoisy, sur qui vous avez écrit une fort belle étude, qui est la Philothée de saint François de Sales, correspondante de l'*Introduction à la Vie dévote*. e Saint y était venu ainsi que Mme de Chantal. e souvenir du grand évêque est vivace dans votre hablais. Il est votre évangéliste et le premier poète e vos montagnes, de vos vallées et de vos lacs, ont il sut, avant tous, traduire, dans sa langue ure et fraîche comme une eau de source, le charme ittoresque et ce grave enchantement que Rousseau evait, plus tard, dans la *Nouvelle Héloïse* et les *onfessions*, mêler au roman de sa vie et de son nagination, et d'où devait naître dans l'âme harmoieuse de Lamartine la plus belle, la plus tendre, plus désespérée des *Méditations*.

Cependant, quoique né à Thonon, vous n'êtes pas e famille savoisienne, Originaire de l'Ariège, votre ère était venu se fixer en Savoie, pays de votre ère. Vous me l'avez dépeint comme un homme ébordant de vie et de plaisir à vivre, de forte culre classique. Selon ceux qui l'ont connu, on le etrouverait deux fois dans vos livres. L'avocat oquevillard, le docteur Rambert, dans *la Maison*, ui ressembleraient avec quelque chose de plus igide, de plus typique. Concluons de ces ressemlances qu'il avait un noble et haut sentiment du evoir professionnel et de ses devoirs familiaux.

C'est une belle et lourde tâche que d'élever huit nfants, même quand on est secondé par une femme dmirable comme votre mère en fut une. Vos rères ont montré qu'ils n'avaient pas trop mal su rofiter de la solide instruction qu'ils reçurent, et ous-même n'en avez pas témoigné le plus mal. oète à onze ans, bachelier à seize ans, voici un ommencement de jeunesse qui promet.

La vôtre apportait à Paris, quand vous y vîntes our la première fois, l'amour du travail et quelques êves. Vous fîtes leur part à chacun de ces penhants, parts un peu inégales, car vous m'avez voué que vous ne fûtes pas un étudiant très assidu ux cours et que votre temps se passa beaucoup en âneries. Il est vrai que ces flâneries vous conduiaient souvent au musée du Louvre et à la Biblioièque nationale. Il résulta de cet heureux comromis qu'à dix-neuf ans vous fûtes inscrit au arreau de votre ville natale. Vous fûtes donc, uelque temps du moins, un des plus jeunes avocats e France, mais, avant d'aller plaider, vous obtîntes e prolonger de quelques mois votre séjour à Paris. C'est que vous aviez une grave raison d'y rester. Le *Petit Journal* vous avait confié la chronique de l'Expoition. Vous ne signiez pas vos articles, mais vous viez le plaisir de fréquenter quotidiennement le nerveilleux Labyrinthe.

De ces magnifiques relevailles artistiques, scientifiques et industrielles de la France de 1889, vous nous avez dit tout à l'heure le souvenir ineffaçable que vous en avez gardé. Cependant, au bout de quelques mois, rassasié d'images, malade, vous dûtes résigner vos fonctions et regagner votre province, pour y passer deux années comme stagiaire chez votre père. Les poètes et les écrivains vous y tinrent compagnie, car vous lûtes beaucoup durant ces deux années. Après quoi, votre service militaire accompli, votre père vous fit entrer comme avocat-rédacteur au contentieux de la Compagnie P.-L.-M. C'était de nouveau Paris et ce fut votre entrée dans le monde littéraire par la publication de vos *Ames modernes*. Vous en cherchâtes de plus modernes encore, la compagnie intellectuelle des Loti, des France, des Bourget, des Vogüé ne vous suffisant pas, et vous les trouvâtes au café Vachette. Elles s'appelaient Charles Maurras, Jean Moréas, Hugues Rebell, René Boylesve. C'était le temps du symbolisme. Vous visitâtes Mallarmé et vous subites la fascination qu'exerçait par sa parole subtile et harmonieuse cet alchimiste du verbe qui cherchait, dans ses combinaisons les plus hardies, la pierre philosophale de la poésie, et vous connûtes, chez José-Maria de Heredia, quelques-uns de ces « Samedis » qui vous apparaissent encore dans votre mémoire comme « tumultueux et enivrants ». Vous étiez jeune, vous étiez heureux, quand un douloureux événement de famille vint obscurcir vos espérances et modifier votre vie.

Le 4 novembre 1896, vous perdiez votre père, et un grave problème se posait devant vous. La littérature entendue d'une certaine façon, et c'est de celle-là que vous vouliez la pratiquer, n'est pas un gagne-pain. Vous aviez votre titre d'avocat. La mort de votre père vous laissait une clientèle et vous aviez des charges de famille. Le devoir vous conseillait de quitter Paris. Vous avez obéi à sa voix et vous revîntes dans votre ville natale. Vous y avez passé cinq ans, de 1896 à 1901. Ce furent des années obscures. Elles vous ont formé. Vous leur avez dû l'énergie, la patiente volonté, la soumission aux longues entreprises. La plaidoirie, la consultation vous mettaient en contact avec une humanité livrée aux difficultés matérielles, aux ambitions, aux intérêts, à l'amour de la terre. C'est un bon poste d'observation que le barreau. Vous regardiez la vie face à face, mais vous ne perdiez pas de vue l'horizon littéraire.

Le marquis Costa de Beauregard et Brunetière

Vous aviez gardé contact avec Paris. La *Revue Hebdomadaire* vous avait confié la critique des livres. Il en était un dont le sujet vous était, pour ainsi dire, imposé par les circonstances : l'histoire d'un déraciné qui reprend racine au pays natal. Ce fut le titre que vous lui donnâtes. Vous commençâtes à l'écrire pendant une période de vacances passées dans l'île de Port-Cros, chez le marquis Costa de Beauregard, qui en était propriétaire et était un ami de votre famille. Ce nom, je sais que vous ne l'entendrez pas prononcer sans une profonde émotion et une profonde reconnaissance.

Il évoque, en effet, une des grandes figures de votre Savoie, et je crois que nul n'a pu connaître ce gentilhomme de haute race et de grande allure sans en conserver un vif et beau souvenir. Je n'ai eu l'honneur de le rencontrer qu'à Paris, mais je pense que c'était dans ses montagnes savoisiennes qu'il devait avoir toute sa signification et sa véri-

table attitude. Là, mieux encore, il continuait la lignée seigneuriale dont il descendait.

Il a, dans son beau livre : *Un homme d'autrefois,* conté l'histoire de son aïeul, et il l'a contée en historien. Mais, avant de prendre la plume, le marquis Costa de Beauregard avait dignement manié l'épée. Commandant du premier bataillon des mobiles de la Savoie, blessé et fait prisonnier, il siégea à l'Assemblée nationale, où la politique ne le retint pas longtemps, et les lettres n'ont pas eu à regretter la préférence qu'il leur donna. Ce furent elles qui vous rapprochèrent du marquis Costa de Beauregard. Sa paternelle bienveillance s'intéressa à vos débuts et ne cessa d'être heureuse de vos succès. Vous avez rendu, dans l'étude que vous avez écrite en préface à son volume posthume : *Pages d'histoire et de guerre,* un bel hommage à son talent et à son caractère, et il m'a semblé qu'il convenait que le souvenir du marquis Costa de Beauregard ne fût pas absent de cette journée.

Une fois votre premier roman, *le Pays natal,* terminé, il le fallait publier. Vous l'envoyâtes à la *Revue des Deux Mondes,* gouvernée alors par Brunetière. Quelques mois plus tard, Brunetière vous convoquait dans son cabinet. Il vous accueillit, comme il savait accueillir, avec un savoureux mélange de courtoisie et d'autorité. Il vous annonça que votre roman était reçu ; après quoi, il en entreprit la critique non sans une certaine rudesse, si bien que vous commenciez à vous demander comment il l'eût traité s'il l'avait refusé. Mais, après tout, ne vous étiez-vous pas trompé sur la promesse qu'il venait de vous faire? Vous en étiez là quand, brusquement, Brunetière passa à l'éloge. Il vous défendait comme si un autre vous eût attaqué, et vous cherchiez des yeux ce contradicteur qui, tout à l'heure, parlait haut, et que maintenant on réduisait au silence. Puis, cette double plaidoirie terminée, Brunetière vous apprit que vous paraîtriez à la *Revue,* dans deux ans.

Tout aux lettres

Je ne vous taxerai pas d'impatience exagérée pour avoir remporté votre manuscrit; mais je suppose que vous en eûtes bien quelque regret en descendant l'escalier. Vous n'eûtes pas cependant trop à vous repentir puisque la *Revue Hebdomadaire* accueillit votre roman et le publia quelques mois après. Quand il parut, en librairie, la presse lui fut favorable. Ce succès était pour vous un réconfort. Il vous montrait que votre éloignement de Paris ne vous nuisait pas, et vous vous mîtes à écrire une nouvelle œuvre : *La Voie sans retour.* Cette fois, la chance avait tourné, mais elle devait vous revenir, et, en attendant, un événement heureux allait vous permettre de consacrer désormais aux lettres toute votre activité et tout votre temps.

En effet, votre tâche familiale se trouvait accomplie, et votre plus jeune frère, son droit achevé, pouvait à son tour exercer à votre place et à la place de votre père la profession d'avocat. Ces circonstances vous rendaient votre liberté, et, à la fin de 1902, vous revîntes à Paris sans pour cela cependant dire adieu à la Savoie. Dès lors, vous fîtes autant que possible deux parts plus ou moins égales de votre année; l'hiver et le printemps à Paris; l'été et l'automne à la campagne. Car vous êtes demeuré un terrien. Vous aimez vos vignes, vos arbres, vos champs, vos prés, et il vous faudra toujours leur horizon pour composer vos romans dont les paysages seront presque tous empruntés à la Savoie ou au Dauphiné voisin et dont les pe[rsonnages] seront le plus souvent tirés de la [vie] provinciale. Ni vos lecteurs ni vous n'avez eu [à] vous plaindre de cette fidélité. Elle donne à vo[tre] œuvre de romancier sa saveur propre et son cara[c]tère particulier.

« La Peur de vivre »

Cependant, votre retour à Paris comportait bi[en] quelques risques. Vous aviez renoncé définitiveme[nt] au barreau. Si vos deux premiers romans aug[u]raient bien de votre talent, ils n'assuraient pas vo[tre] avenir. Longtemps éloigné de Paris, vous y rentri[ez] en indépendant et en solitaire, mais cet isoleme[nt] n'était pas pour vous déplaire et cette indépendan[ce] n'avait rien qui vous effrayât; bien au contrai[re] car vous en fournîtes assez vite une preuve rema[r]quable, en donnant à votre nouveau roman : [*La*] *Peur de vivre,* un titre qui, selon votre édite[ur] n'avait rien de spécialement aguichant, et en peignant des personnages pour lesquels le publ[ic] d'alors, au moins dans les œuvres romanesqu[es] manifestait peu d'intérêt, je veux dire des honnêt[es] gens.

Or, malgré ces causes de défaveur, votre *Pe[ur] de vivre* obtint un succès considérable. « C'est u[n] des meilleurs romans qui aient paru depuis lon[g]temps — écrivait M. René Doumic dans un artic[le] des *Débats,* — il est neuf et hardi. Voici un écriva[in] qui estime qu'une vie où l'on a souffert, lutté, tr[a]vaillé pour autrui, non pour soi, est une vie bi[en] remplie. Il le dit, il le croit, il nous le fait croir[e]. Il se peut que ce soit absurde, ce n'est pas bana[l]. Il a voulu faire une œuvre réaliste, et l'on n[e] trouve pas un des tableaux qui sont les lieux con[]muns du réalisme. Il faut à un écrivain une assu[]rance peu commune pour maintenir que la nobles[se] d'âme et l'élévation d'esprit sont, elles aussi, d[es] réalités. C'est le point de vue auquel s'est pla[cé] M. Henry Bordeaux. » Ce jugement de l'émine[nt] critique, que vous avez pu reproduire en préfa[ce] à la cinquantième édition de votre livre, n'en signala[it] pas seulement les mérites, et définissait par avan[ce] le caractère de vos œuvres futures. Dans celle q[ui] nous occupe, dans cette *Peur de vivre,* nous e[n] discernons nettement les tendances, et nous recon[]naissons ce que ces tendances eurent à leur heu[re] d'original et de courageux. La mode n'était pa[s] alors aux tragédies de famille. Vous osâtes prendr[e] pour héroïne une vieille femme éprouvée et glo[]rifier ceux qui acceptent la vie sans se dérobe[r] et se plaindre, et vous exprimiez votre répugnan[ce] pour ceux qui ne lui demandent que de ne pa[s] vivre et qui ne veulent ni ses risques magnifique[s] ni ses obscurs devoirs.

Le romancier moraliste

Vous preniez position dans le roman contempo[]rain, non seulement par la qualité solide et drue d[e] votre talent, mais aussi par la fermeté saine e[t] robuste de votre morale. Vous êtes, Monsieur, u[n] romancier moraliste.

Ce que l'on a demandé au roman a fort varié ave[c] le temps, et le définir serait faire l'histoire de c[e] genre si complexe et si abondant, qui s'est si con[]tinuellement transformé depuis son origine jusqu'[à] nos jours. Quelle distance entre les premiers roman[s] de chevalerie et les dernières productions actuelles[!] Que nous sommes loin des romans allégorique[s] pastoraux ou satiriques, du XVII[e] siècle ! O

y voulait des aventures, des sentiments, des allusions. On y parait la vie d'une couleur de fable, et on se souciait assez peu de la représenter en sa vérité quotidienne. Il fallut attendre qu'un Le Sage ou un abbé Prévost y introduisissent la réalité des mœurs et des passions. Le XVIIIe siècle se contenta qu'il lui offrît le tableau de ses galanteries dont Laclos, en ses terribles *Liaisons dangereuses*, lui montre le spectre funèbre et fardé.

Avec Rousseau, le roman se mêle à la nature et la cherche avec Bernardin de Saint-Pierre et Chateaubriand en ses beautés d'outre-mer. Les romantiques le conduisirent dans l'Histoire et dans la fantaisie d'où Balzac, de ses mains puissantes, le ramena à la réalité et en fit l'outil de sa vaste enquête sur l'homme et la société. Après la prodigieuse *Comédie humaine*, après Balzac, le roman demeura balzacien. Il le fut avec l'école naturaliste, il le fut avec les romanciers d'analyse, qui réagirent contre l'abus de l'observation physiologique, et, à l'influence balzacienne, mêlèrent l'influence stendhalienne. Il l'était hier, il l'est encore aujourd'hui en ses aboutissements divers. Tout écrivain qui veut peindre les mœurs de son temps et les milieux sociaux où elles se produisent, relève plus ou moins de Balzac, et vous-même, dans votre *Lac noir*, par exemple, n'avez-vous pas quelque peu balzacisé? Ne doit-elle rien à l'auteur des *Paysans*, cette bizarre aventure de sorcellerie où se mêlent blouses de ruraux et robes de magistrats, et où Faguet reconnaissait une contribution extrêmement importante à l'histoire des mœurs passées; mais l'étude des mœurs présentes vous sollicitait davantage que ces incursions quelque peu rétrospectives, et, en 1906, vous publiiez les *Roquevillard*, œuvre forte, éloquente, dramatique et morale.

« Les Roquevillard »

« Monsieur — disait un jour un directeur de revue à José-Maria de Heredia, — vous êtes poète mais vous connaissez le monde : vous devriez m'écrire un roman qui en peigne les mœurs et les passions, tout en respectant la morale. Ainsi si l'héroïne de votre livre doit tomber, et il le faudra pour l'intérêt du récit, que ce soit avec décence et remords. » Inutile de vous dire que José-Maria de Heredia n'écrivit pas le roman demandé, pas plus que vous ne l'écririez si l'on vous le demandait. Si vous êtes un romancier moral, vous ne l'êtes pas sur commande, mais parce qu'il y a en vous une disposition à l'être. Les problèmes de la vie, les conflits des sentiments vous apparaissent sous un jour sérieux et vous êtes enclin à en tirer un enseignement. Non que vous cherchiez dans le roman la défense d'une thèse, mais vous y accueillez de préférence les faits et les personnages qui répondent à votre conception de la vie. Vous l'envisagez sous un certain aspect et vous inclinez le lecteur à ce qu'il l'envisage à votre façon.

Vous êtes du pays de saint François de Sales et ne sauriez vous désintéresser de la conduite des âmes. Aux crises qu'elles traversent vous offrez des solutions et vous les découvrez dans le respect du devoir, dans la noblesse du renoncement, dans l'héroïsme du sacrifice. Telle est la morale de vos *Roquevillard*, et c'est cette préoccupation qui désormais dominera toute votre œuvre et toutes vos œuvres parmi lesquelles je viens d'en nommer une des plus solides, des plus fortes et des plus significatives. A la passion individuelle, vous y opposez le respect de la famille et de la race. Le sujet était beau et vous le traitâtes avec ampleur. Malgré cela, le livre fut discuté, mais de hauts appuis vous vinrent. Parmi eux, j'en veux citer un.

Vous m'avez communiqué la belle lettre que vous adressa alors le vicomte Eugène-Melchior de Vogüé. Il vous disait : « Vous nous avez donné le livre le plus sain qu'on ait écrit depuis longtemps. Ce livre est une bonne action. Je voudrais être grand-maître de l'Université pour faire mettre les *Roquevillard* dans toutes les bibliothèques de France, et je vous envie la fierté d'avoir rendu à notre pays un de ces grands services qui réhabilitent le métier d'écrivain. » J'ai tenu à reproduire ce beau témoignage. Ce fut, Monsieur, votre première citation à l'ordre de l'armée littéraire. Vous deviez en obtenir d'autres dont vous avez le droit de n'être pas moins fier que de celle-là.

Romancier et critique

Avec vos *Roquevillard* donc vous étiez entré en pleine période de production. Dès lors, vos ouvrages se succèdent avec régularité. En 1908, ce sont les *Yeux qui s'ouvrent;* en 1909, c'est la *Croisée des Chemins*, inspirée en partie par certaines circonstances de votre jeunesse; en 1910, c'est la *Robe de laine*, dont le sujet vous fut suggéré par une de ces ballades anglaises que vous lisiez enfant et dont vous avez transposé ingénieusement dans la vie la poésie mélancolique. En 1911, vous publiez la *Neige sur les pas* qui est moins un livre sur le pardon, bien que le pardon y tienne une grande place, que sur cette vérité que la vie est plus forte que l'amour et que les pires épreuves du plus grand amour n'empêchent pas de se reprendre à la vie, tant est fort en nous l'instinct de vivre. Œuvre émouvante et hardie et l'une de vos plus pathétiques, quoique vous lui préfériez la *Maison*, parue en 1912, parce que la *Maison* est un livre « tout tremblant, selon votre expression, des souvenirs de votre enfance », et que vous avouiez quelque faiblesse pour cette *Nouvelle Croisade des enfants*, où vous avez conté la naïve épopée de ces petits garçons et de ces petites filles qui, jadis, traversèrent les Alpes pour aller trouver le Pape à Rome, et où vous souhaitiez renouveler « les chansons d'autrefois qu'on psalmodiait aux veillées en filant la quenouille ».

Les vôtres, Monsieur, devaient être souvent interrompues, car, dès 1907, la *Revue Hebdomadaire* vous avait confié son feuilleton dramatique. Il en résulta vos quatre volumes de la *Vie au théâtre* dont le dernier est dédié à Jules Lemaître. Ils ne sont pas indignes de ce haut patronage. Vous y cherchez au théâtre le reflet de la vie de votre temps et de celle de tous les temps. Vous y constatez qu'il n'y a pas d'art sans l'ordre et la santé et que la beauté ne saurait être malsaine et désordonnée. Le théâtre contemporain, à de rares exceptions près, n'a pas dû vous donner de bien grandes satisfactions morales ni esthétiques. Vous en cherchâtes d'autres à dessiner, dans vos *Portraits de femmes et d'enfants*, d'amusantes et délicates figures; à évoquer, dans vos *Portraits d'hommes*, de nobles et émouvants visages. En vos *Paysages romanesques* vous visitâtes en pèlerin du souvenir ces lieux de la terre devenus en quelque sorte humains pour avoir servi de décor à une aventure historique et sentimentale, mais ces divertissements d'esprit ne vous détournaient pas de votre œuvre de romancier ni de vos préoccupations de bon citoyen.

Sentiment très vif de la continuité de la vie...

De cette œuvre, il faudrait un esprit plus exercé que le mien à la critique pour en porter un jugement valable. Romancier moi-même, j'ai fait du roman un usage quelque peu différent du but que vous lui avez assigné, mais je ne laisse point pour cela de rendre justice à l'effort considérable que vous avez tenté. D'ailleurs, la place où vous êtes aujourd'hui témoigne que l'Académie n'y a point été insensible. Elle a ratifié, en vous nommant, le sentiment du public et elle a suivi les indications de la critique. Vous n'avez pas eu à vous plaindre d'elle, bien qu'elle ait parfois, m'avez-vous laissé entendre, faussé quelque peu le sens de vos romans en supposant qu'ils ont été écrits pour servir d'illustration à une doctrine, quand ils ont, au contraire, toujours pour base l'observation et l'expérience.

Vous y avez témoigné d'un sentiment très vif de la continuité de la vie, et c'est cette continuité de la vie que vous avez tenté de rendre en tâchant à écrire le roman dans le temps, qui est le roman des générations, au lieu du roman dans l'espace, sont pas des individus isolés, ils font partie de la même époque. Il y a toujours plusieurs générations dans vos livres. Vos personnages viennent du passé et ils ont des enfants qui signifient l'avenir. Ils ne sont pas des individus isolés, ils font partie de la chaîne humaine. Aussi deviez-vous logiquement être conduit à rechercher ce qui assure cette continuité, c'est-à-dire l'ordre, le foyer, la soumission du sort individuel aux obligations et aux charges collectives. L'homme ne naît pas tout seul. Il dépend de conditions déterminées. Il n'y a pas d'hommes libres, et c'est, avec la mort, la seule égalité. Mais cette subordination a ses limites, parce qu'elle porterait bientôt en elle l'ennui, la tristesse de vivre. Or, rien ne se fait bien que dans la joie et l'amour. C'est pourquoi les passions ont leur part dans la construction de l'édifice social. Elles y apportent leur ardeur, leur élan. Ce sont ces conflits de la passion avec l'ordre social que vous avez analysés dans la *Peur de vivre*, dans les *Roquevillard*, dans la *Croisée des chemins*. Seulement ces conflits, vous les avez étudiés de préférence en de braves gens, en des familles vigoureuses. Il y en a, vous en avez vu et vous n'avez pas craint de le dire. Vous nous le redirez et nous y gagnerons encore de beaux livres, d'une pensée généreuse, d'une observation approfondie, d'un art sain et consciencieux, plein d'une ardente et sérieuse foi en la vie, des livres de probe écrivain et de bon Français.

La Grande Guerre : aux armées
Travaux d'histoire militaire

Le 5 août 1914, lorsque Jules Lemaitre mourait au village de Tavers après avoir entendu retentir dans son agonie les cloches de France qui lançaient aux quatre vents du ciel l'appel sacré de la patrie en armes, le romancier Henry Bordeaux était devenu le capitaine d'infanterie territoriale Bordeaux, attaché au service des chemins de fer et des étapes. Ce fut en cette qualité que vous fûtes détaché pendant la mobilisation à la gare de Bercy, d'où vous fûtes envoyé à Reims comme adjoint au commissaire régulateur. De là, vous obtîntes d'être affecté à l'état-major de la 1re armée en Lorraine, puis à celui de la 2e armée, sous les ordres du général Pétain, puis du général Nivelle.

Ce fut à cette armée, l'armée de Verdun, où vous assistâtes à la bataille de février 1916, que vint vous trouver, en avril de la même année, l'ord vous appelant au Grand Quartier Général. Une mi sion spéciale vous était confiée, celle de rédig un rapport confidentiel sur la bataille de Verdu Cette mission, vous avez estimé à juste titre qu' ne suffisait pas pour la remplir de compulser l journaux de marche et les ordres aux quartie généraux de corps d'armée et de division, ma qu'il était nécessaire de se tenir en contact avec l troupe et de suivre de près les opérations. Cet méthode était la bonne. Elle vous valut une doub citation à l'ordre de l'armée; la première en sep tembre 1916, lors de votre titularisation militair dans l'ordre de la Légion d'honneur; la seconde l 30 novembre 1917, à l'occasion des journées de 22 et 23 octobre où, détaché du 11e corps et envoy au 4e zouaves, vous avez accompagné le régimen à l'assaut du fort de la Malmaison : « A fait l'ad miration de tous par son sang-froid et son courag dont il avait donné déjà des preuves brillantes Verdun au moment de la prise du fort de Vaux, o il avait accompagné les troupes d'attaque. »

Votre façon de comprendre vos devoirs d'histo riographe valait bien celle de Racine; j'ignore votre rapport, publié par le G. Q. G. à l'usage de ambassadeurs, des consuls et pour l'intérieur d l'armée, fut racinien, mais je sais que le livre qu vous en avez tiré pour le public, sous le titre de *le Derniers jours du fort de Vaux*, est cornélien. C'es un magnifique épisode de l'héroïsme français, d ce même héroïsme qui vous permit de compléte votre œuvre en écrivant, après la reprise, en oc tobre 1916, de Vaux et de Douaumont, *les Captif délivrés.*

Ces travaux d'histoire militaire furent les seul que vous jugeâtes bon de vous permettre duran les années de guerre. Elles furent assez longue pour vous donner l'occasion d'y ajouter un bea livre sur Guynemer. Vous avez écrit, avec un arden respect et une admiration émue, la *Vie héroïqu* de ce jeune héros qui, à peine frappé par la mor en son vol vertigineux, transportait l'histoire dan la légende. Vous y avez suivi, en son épopée che valeresque, ce Roland des airs dont la gloire es aussi pure que celle du plus pur des Preux, et en qui se continue la tradition valeureuse de la har diesse française, comme survit celle de la vitalit et de l'énergie françaises chez ces villageois e ces paysans d'Ile-de-France que vous nous ave montrés, en votre étude sur le Plessis-de-Roye fidèles au coin de terre dévastée par de prodigieu combats et revenant y recommencer, parmi le ruines, leur infatigable et humble labeur, exempl de cette vertu de durée et de constance, de cette fo en la vie et en l'avenir dont nous sommes en droi d'attendre le relèvement de la patrie si douloureusement victorieuse.

Si les écrivains se doivent à la France
« Elle leur doit aussi »

A cette grande œuvre si tous doivent coopérer selon leurs forces, les écrivains n'en sont pas exclus Ils ont leur part marquée dans l'effort commun qui doit assurer la grandeur matérielle, morale e intellectuelle, de la France. La France ne serait pas la France sans ses poètes, sans ses romanciers, sans ses critiques, sans ses historiens, sans ses philosophes, sans sa littérature... S'ils se doivent à elle elle leur doit aussi, et c'est de ce sentiment que l'Académie a voulu se faire l'interprète. Comme elle appelait à elle récemment un citoyen illustre, des

hefs victorieux, un diplomate éminent, elle a
hoisi en vous un homme de lettres à qui il ne m'a
as semblé pouvoir mieux souhaiter la bienvenue
u'en rappelant devant lui sa vie laborieuse et
ièbre d'écrivain. Un Lemaître en eût fait un récit
lus nuancé, mais qu'importe si, au moins, j'en
i bien fait sentir, Monsieur, la droiture et la
ignité?...

Comment la parole prépare les actes

LA GRÈVE GÉNÉRALE ET LA RÉVOLUTION

Discours de M. ARISTIDE BRIAND

au Congrès général du parti socialiste

(DÉCEMBRE 1899)

Le 19 mai 1920, à la Chambre des députés, intervenant dans le débat sur les grèves révolutionnaires, la C. G. T. et l'action gouvernementale, M. Léon Daudet rappelait le discours fameux du « citoyen Briand » en faveur de la grève générale, et en lisait divers passages assez suggestifs, éclairés de cette brève déclaration : « Ayant cherché dans les livres et les brochures du parti la meilleure définition du plan et du dessein de la grève générale, je n'en ai trouvé nulle part... un exposé aussi clair et vivant, aussi agréable, que celui fait il y a vingt ans par M. Aristide Briand, ancien président du Conseil. »

A ce coup droit, M. Briand riposta que M. Daudet « n'avait rien compris » à son discours, « discours de jeunesse », « ironique », et qui ne visait qu'à prévenir la révolution :

« Vous ne pouvez songer, disais-je, à faire une révolution, parce que celle-ci ne peut pas être décrétée par un individu ou par des groupes d'individus. La révolution ne peut être que l'aboutissement d'une série d'évolutions...

» ...A tout instant, en toutes circonstances, dans toutes les réunions où j'ai parlé, j'ai préconisé l'organisation des travailleurs, je leur ai toujours dit : Le jour où votre organisation sera poussée au point d'englober non pas seulement des ouvriers mais tout ce qu'il y a de travailleurs, vous aurez pour vous la force réelle et la force légale, et si l'on voulait vous arracher les libertés publiques, vous auriez alors pour les défendre un moyen puissant, irrésistible. »

Réponse un peu bien embarrassée, ont constaté le lendemain les journaux indépendants.

« Discours de jeunesse » : M. Briand, né le 28 mars 1862, allait entrer dans sa trente-neuvième année !...

Discours « ironique » et qui ne visait qu'à prévenir la révolution : les lecteurs de la *D. C.* vont pouvoir en juger en lisant ci-après ce morceau d'éloquence que — fait presque incroyable — beaucoup de députés ignoraient et auquel les récentes tentatives de grève générale prêtent, hélas ! une douloureuse actualité.

Nous le reproduisons *in extenso* (sans y rien ajouter que des sous-titres) d'après une brochure de propagande des « Editions à bon marché du *Progrès* » (1).

INTRODUCTION

Un plaidoyer irrésistible en faveur de la grève générale

Lors de la première édition de ce discours, le Comité de la Grève générale la faisait précéder de l'appel suivant :

Camarades,

Malgré une opposition acharnée, et pour ainsi dire systématique, la conception de la Grève générale avait fait, sous l'influence des décisions corporatives, de tels progrès dans le monde des travailleurs syndiqués que le Congrès général du Parti socialiste a dû se décider à donner son adhésion quasi unanime à ce mode d'action révolutionnaire.

Il a compris que le prolétariat, las des vagues formules déclamatoires, des vaines protestations révolutionnaires, exigeait maintenant autre chose que des mots.

Le Comité de la Grève générale, fondé de pouvoirs des Congrès nationaux ouvriers, croit avoir le droit de se féliciter d'un tel résultat auquel sa propagande active, incessante, n'a certes pas été étrangère.

En prenant la résolution de publier le discours prononcé par le citoyen Aristide Briand devant le Congrès du Parti socialiste, le Comité est certain de répondre au désir que lui ont maintes fois manifesté les militants de posséder une brochure sur la Grève générale où pourrait s'alimenter leur propagande.

Tous les travailleurs savent le zèle infatigable avec lequel, sans se laisser rebuter un seul instant par les attaques passionnées de ses adversaires, le citoyen Aristide Briand, qui s'est fait le champion de cette idée, a, par la plume et la parole, mené campagne en faveur de la Grève générale.

Son discours devant le Congrès du Parti socialiste était déjà un exposé clair, précis, éloquent, de tous les arguments qui militent en faveur de ce mode d'action révolutionnaire. Cependant, le citoyen Briand *a tenu à y ajouter ceux que la limitation de temps imposée aux orateurs ne lui avait pas permis de développer.*

Tel que nous le publions, ce discours est maintenant un plaidoyer irrésistible en faveur de la Grève générale. Nous ne saurions trop engager les travailleurs à le lire et à le méditer.

Ils y puiseront énergie et confiance en y trouvant, lumineusement indiquée, la voie qui mène à l'Emancipation.

Vive la Grève générale !

LE COMITE.

« Antécédents » et « devoir de paternité » de l'orateur

Citoyens,

La Grève générale est une conception à laquelle j'ai tout particulièrement consacré mes efforts de propagande, et que je me félicite d'avoir fait adopter par le premier Congrès corporatif auquel elle fut soumise. Ce sont des antécédents qui m'imposent en

---

(1) 8, rue de Fécamp, Le Havre (Seine-Inférieure).

quelque sorte un devoir de paternité que vous voudrez bien me permettre de remplir sans trop m'interrompre. Je vous assure, dès maintenant, que je m'efforcerai de ne rien dire qui puisse être pris en mauvaise part par l'une ou l'autre des fractions de cette assemblée.

Je fais, dès à présent, cette déclaration que je ne suis pas, sur ce point de l'ordre du jour, en communion d'idées avec tous mes camarades de l'organisation à laquelle j'appartiens, la Confédération des indépendants, car je ne voudrais pas que le Congrès pût supposer que je prends ici la parole en son nom.

Citoyens, j'ai demandé, hier, que cette question de la Grève générale fût traitée à part. J'estime, en effet, qu'elle mérite les honneurs d'une discussion particulière. D'abord, elle est vraiment intéressante en elle-même; ensuite, le Congrès du Parti socialiste aura ainsi l'occasion de marquer sa déférence envers les Congrès des organisations syndicales, tenus à Marseille, à Nantes, à Limoges, à Rennes, qui se sont prononcés affirmativement sur cette question. Il est déjà fâcheux, à mon avis, que, sous l'influence de préoccupations exclusivement politiques, certains de nos camarades, parmi les meilleurs, les mieux écoutés, aient cru devoir dès l'abord écarter la conception de la Grève générale avec un dédain qu'elle ne méritait pas.

De deux choses l'une, en effet : ou les Congrès ouvriers ont eu raison d'adopter cette tactique, ou bien ils ont eu tort. Dans les deux cas, il est de toute nécessité que les partisans de la Grève générale viennent dire pourquoi ils l'ont préconisée; que, d'autre part, ceux qui en sont les adversaires et l'ont combattue exposent les raisons qui la leur ont fait rejeter. Le Congrès jugera. Mais il est absolument indispensable et urgent que le prolétariat soit renseigné, afin qu'il puisse s'écarter au plus vite de la voie où, *sur mes conseils* et ceux de quelques-uns de mes amis, il s'est engagé, si elle est jugée mauvaise et dangereuse.

Vous me permettrez, citoyens, de persister à croire qu'elle est bonne et féconde, et d'espérer que le parti socialiste tout entier s'y engagera avec le prolétariat, j'ose même dire à la tête du prolétariat. (*Vifs applaudissements.*)

Le « général gréviste » contre la grève partielle dont les résultats « ne compensent jamais les sacrifices consentis »

Citoyens, si paradoxale que cette déclaration puisse vous paraître, et au risque de frapper d'étonnement ceux de nos amis du parti ouvrier français qui, depuis le Congrès de Marseille, m'ont infligé le sobriquet ironique de « général gréviste », je tiens à déclarer, dès le seuil de cette discussion, que je suis personnellement plutôt hostile à la grève. Je ne suis pas un prêcheur de grève... (*Protestations et exclamations diverses.*)

Citoyens, n'interrompez pas déjà; j'apporte des arguments, je vous en prie, écoutez-les. (*Protestations et applaudissements.*)

Je ne suis pas partisan de la grève, j'entends de la grève partielle. Je la juge néfaste, et, même quand elle donne des résultats, je considère qu'ils ne compensent jamais les sacrifices consentis. La grève partielle est presque toujours vouée à l'impuissance, parce que les ouvriers engagés dans un conflit ne se trouvent jamais en réalité aux prises avec des patrons isolés. Les travailleurs en grève sont bien réellement isolés, eux, même quand ils ont l'aide morale et matérielle du prolétariat. Qu'est cet appui à côté de celui que trouvent les patrons auprès des pouvoirs publics? Le patron n'est jamais seul; il a toujours avec lui, pour lui, tous les moyens de pression dont dispose sa classe, l'ensemble des forces sociales organisées : *magistrature*, fonctionnaires, soldats, gendarmes, policiers. (*Vifs applaudissements.*)

UNE VOIX. — Et le ministère! Et Millerand!

Le citoyen BRIAND. — Vous avez pu faire, sur la première question, les personnalités qui vous tenaient au cœur. Vous avez eu largement le temps d'écouler vos sentiments particuliers. Je vous en prie, sur une question spéciale comme celle-ci, faites trêve à votre animosité; ne mêlez pas la personne d'un camarade à une discussion dans laquelle elle n'a plus rien à faire. (*Vifs applaudissements.*)

Citoyens, étant donné cette situation : d'une part, le patronat toujours engagé tout entier dans chaque grève, et cela d'une manière effective; d'autre part, le prolétariat toujours isolé dans les conflits économiques, qu'est-il arrivé? Après un certain nombre d'expériences, il est arrivé que les travailleurs conscients se sont rendu compte de l'inutilité, tout au moins de l'insuffisance de leurs efforts. Ils en sont venus très vite à se demander s'il ne serait pas possible de tirer un meilleur parti de l'organisation syndicale.

Le résultat de leurs réflexions a été ce qu'il devait être; il les a conduits instinctivement à la conception de la grève générale; en sorte qu'il m'a suffi, soit dans les conférences, soit dans les Congrès, de la dégager en une formule précise pour me trouver aussitôt en communion d'esprit avec les représentants du prolétariat organisé.

Le secret de la force de cette idée réside en ceci, qu'elle est venue au monde du travail apportée par l'évolution économique elle-même. Et je dis à l'avance qu'il n'est pas possible, entendez-moi bien, au point de vue économique tout au moins, de ne pas être partisan de la grève générale, quand on l'est de l'organisation syndicale. (*Vifs applaudissements.*)

La Grève générale terme logique de l'organisation syndicale

Quel est, en effet, le point culminant de l'organisation syndicale? Doit-elle se borner à la création de Syndicats, voire de Fédérations plus ou moins nombreuses? Non, n'est-ce pas? Lorsque vous conseillez aux travailleurs de se grouper en Syndicats, aux Syndicats de se grouper entre eux, vous envisagez une vaste organisation définitive dans laquelle seraient représentées toutes les forces du travail. Vous n'avez pas la pensée qu'elle s'arrêtera à la Fédération des mineurs, des métallurgistes, des ouvriers du bâtiment; vous espérez qu'à un moment donné toutes ces Fédérations de métiers seront elles-mêmes fédérées entre elles dans une Confédération générale du travail.

Or, citoyens, quand vous allez, vous, militants — et cela est arrivé à la plupart de ceux qui assistent à ce Congrès, — quand vous allez préconiser la création d'un Syndicat, vous ne vous reconnaissez pas le droit de conseiller aux futurs syndiqués d'exclure de leurs préoccupations, de bannir de leurs statuts l'éventualité de la grève. Vous prévoyez qu'à un moment donné un conflit entre le patron intéressé et ce Syndicat peut devenir aigu, au point que, pour le régler, il faudra nécessairement recourir à la grève. Vous n'engagez pas les travailleurs à la faire, mais vous les invitez, et c'est votre devoir, à s'en préoccuper comme d'une éventualité qui peut s'imposer à eux.

Si vous admettez ce principe, vous êtes engagé. Il ne vous est plus possible de vous dérober, il faut que vous alliez jusqu'au bout. (*Vifs applaudissements.*)

Imaginez, en effet, qu'au lieu de vous adresser à des Syndicats en formation, vous avez à parler devant les représentants de la *Confédération générale de toutes les forces du travail organisées*. Envisageant les divers modes d'action qui peuvent s'imposer à eux pour assurer le triomphe de revendications communes à tout le prolétariat, ne seriez-vous pas amenés fatalement à leur dire :

— Quand vous aurez fait vos sommations au patronat, quand vous aurez constaté qu'il reste irréductible devant la légitimité de vos revendications, alors, de même qu'en pareille circonstance s'impose à l'examen du Syndicat la pénible éventualité de la grève partielle, s'imposera aussi à votre examen l'éventualité plus redoutable, mais plus féconde, de la grève générale... (*Vifs applaudissements*) de la grève générale qui, en face du patronat, mettra debout, pour la première fois, le prolétariat tout entier. (*Vifs applaudissements.*)

Le citoyen Filiol. — Voilà la révolution accomplie ! (*Exclamations et protestations.*)

Le citoyen Briand. — Je serais heureux que cette ironie pût se traduire à la tribune en objections sérieuses. J'attends que les adversaires de la grève générale viennent exposer les raisons qui leur ont, dès l'origine, fait considérer cette idée comme une utopie. Je considère, moi, qu'elle est, au contraire, essentiellement pratique.

Elle est utopie, dites-vous? mais, si vous persistez à la juger telle, il faudra que vous veniez déclarer ici que vous considérez aussi comme vouée d'avance à l'insuccès toute tentative pour déterminer un courant profond de solidarité ouvrière; il faudra que vous disiez que le mouvement syndical est condamné à n'atteindre jamais son complet développement, que vous tenez les travailleurs pour trop inconscients pour former, à un moment donné, une Confédération générale. (*Vifs applaudissements.*) Eh bien, moi, j'ai plus de confiance en eux, et je reste convaincu que, la propagande aidant, les Syndicats se multipliant, prenant chaque jour notion plus nette de leurs intérêts et de leurs devoirs, les travailleurs réaliseront l'union, comme nous sortirons nous-mêmes *unifiés* de ce Congrès. (*Vifs applaudissements.*) Oui, un jour, tous les travailleurs, étroitement groupés sur le terrain syndical, opposeront une force irrésistible à ce patronat qui n'a pas attendu, lui, qu'ils prissent conscience de leurs intérêts pour s'unifier contre le prolétariat ! (*Vifs applaudissements et acclamations.*)

« La Grève générale, ce serait la révolution! »

Je n'insiste pas sur ce point spécial de la question. J'arrive au second point de vue, celui qui fera, sans doute, l'objet principal de la discussion, sur lequel on peut faire des réserves, élever des objections : le point de vue politique et révolutionnaire. La nouvelle tactique, en effet, n'a pas pour but unique, exclusif, de servir des intérêts purement économiques. Elle peut être, le cas échéant, employée avec autant d'efficacité à la défense des libertés politiques que le prolétariat considère, à juste titre, comme la condition expresse, essentielle, de son émancipation définitive. C'est, du reste, dans cet esprit que, pour la première fois, au Congrès corporatif de Marseille, fut votée, en 1892, l'organisation de la grève générale.

Tout à l'heure, pendant que je faisais entrevoir la possibilité d'une pareille bataille engagée entre le salariat et le patronat, des camarades disaient : « Ce serait la révolution! » Eh bien! oui, *je le dis aussi*, je le crois fermement, la grève générale, « ce serait la révolution... » (*Vifs applaudissements.*) Mais la révolution sous une forme qui donne aux travailleurs plus de garanties que celles du passé, en ce qu'elle les expose moins aux surprises, toujours possibles, des combinaisons exclusivement politiques.

Victorieux par la grève générale, le prolétariat garde les positions conquises qu'une organisation préalable, conforme, adéquate à l'évolution même, née d'elle, lui permet d'administrer lui-même sans avoir besoin, comme jadis, de confier à d'autres le soin, toujours délicat, de tirer parti de la victoire.

Ce n'est plus une révolution autour de formules décevantes, il ne s'agit plus seulement pour le peuple de conquérir la faculté puérile et chimérique d'inscrire au fronton des monuments publics ses droits à la liberté, à l'égalité, à la fraternité. C'est une révolution dans les choses qui permet, enfin, à l'homme de passer du domaine des mots dans celui des réalités. (*Applaudissements.*)

L'opposition passionnée faite par les hommes les plus éminents du parti ouvrier français à la conception de la Grève générale est d'autant moins compréhensible que les marxistes ont toujours attribué à l'évolution économique une influence décisive sur la modification des milieux sociaux. Marx n'a-t-il pas surtout fondé l'espoir de la prochaine révolution sur la situation antagonique qui résulte du caractère *privé* du mode d'appropriation opposé au caractère *social* du mode de production?

Imbus de ces principes, comment des hommes comme Guesde et Lafargue ont-ils pu juger utopique et décevante la conception d'une Grève générale, dont la conséquence serait la mainmise sur les instruments de production par ceux-là mêmes qui sont déjà systématiquement organisés pour les actionner? Et si jamais révolution doit affecter le caractère de la lutte de classes, je vous le demande, citoyens, n'est-ce pas celle-là?

« La révolution de demain ne peut être efficacement tentée par les vieux procédés révolutionnaires »

Je prévois qu'on me fera cette objection : « Mais si la Grève générale c'est la révolution, pourquoi ne pas aller droit au but, en préconisant directement la révolution? Si les travailleurs étaient prêts pour la Grève générale, n'est-ce pas qu'ils le seraient aussi pour la révolution? » D'autres diront : « La révolution ne s'organise ni ne se décrète, elle ne dépend pas de la volonté des individus; elle est le résultat de circonstances, le point culminant de l'évolution ; elle s'impose aux hommes... » Vous voyez que je n'essaye pas d'esquiver les difficultés de la discussion.

Je conviens, citoyens, que la Grève générale, la révolution, ne peuvent être décrétées d'avance pour une date ferme; je conviens que la révolution, malheureusement, ne dépend pas de quelques bonnes volontés; sans cela, il y a longtemps que vous l'auriez faite. Je ne nie pas le rôle prépondérant de l'évolution et des circonstances. (*Vifs applaudissements.*) Mais je crois — c'est une réserve que je tiens à faire, car je ne suis pas fataliste — que la volonté humaine peut hâter la marche de l'évolution et contribuer puissamment à accoucher les circonstances.

Il n'est pas douteux que, dans le passé, bien des circonstances révolutionnaires se soient présentées, dont les hommes, faute de préparation suffisante, n'ont pas su tirer parti. Le prolétariat a pu être souvent enclin à la révolte, sans aller jusqu'à la révolution, faute de moyen. En lui offrant le moyen, la Grève générale a précisément pour but de dégager ces bonnes dispositions latentes.

Enfin, jadis, on pouvait inciter le peuple à la révolution. Ces exhortations ne le laissaient pas sceptique ; elles évoquaient à son esprit le souvenir des barricades, des piques, des fusils, qu'on se procure au hasard. Quand vous dites à l'opprimé : « Révolte-toi », il vous montre d'un geste découragé les immenses avenues qui déconseillent la barricade ; il vous demande si vous avez des fusils à lui donner pour répondre à ceux de la bourgeoisie. (*Vifs applaudissements et acclamations.*)

Conseiller à nos militants de faire la révolution? Ah! citoyens, ils en ont bien l'envie et, si cela ne dépendait que d'eux, ils seraient vite dans la rue. Ils n'y vont pas parce qu'ils prévoient comment ils y seraient reçus... (*Vifs applaudissements*), parce qu'ils savent bien que leurs efforts seraient noyés dans le sang...

UNE VOIX. — Comme en 1871!... (*Applaudissements.*)

Le citoyen BRIAND. — Ils comprennent que la révolution de demain, celle qui émancipera le prolétariat, ne peut plus être efficacement tentée par les vieux procédés révolutionnaires. Non pas, camarades, que je les réprouve. Je suis de ceux qui se feront toujours scrupule de décourager les bonnes volontés, sous quelques formes qu'elles se manifestent. (*Applaudissements.*)

Allez à la bataille avec le bulletin de vote, si vous le jugez bon, je n'y vois rien à redire. J'y suis allé, moi, comme électeur, j'y suis allé comme candidat, et j'y retournerai sans doute demain. Allez-y avec des piques, des sabres, des pistolets, des fusils : *loin de vous désapprouver, je me ferai un devoir, le cas échéant, de prendre une place dans vos rangs.* Mais ne découragez pas les travailleurs, quand ils tentent de s'unir pour une action qui leur est propre, à l'efficacité de laquelle ils ont les plus sérieuses raisons de croire. Car enfin, citoyens, la réussite d'une révolution, dans l'état actuel des choses, à quoi tient-elle ? (*Une voix :* A l'anarchie.) Ah ! non, certes ! Elle tient, surtout, de même que la réussite des guerres modernes, à une question de mobilisation.

Si une révolution éclatait aujourd'hui, dans la forme ancienne, à Paris d'abord, puis successivement dans chacune des villes où nous avons des amis, où nos idées ont progressé, la classe bourgeoise, grâce aux moyens de transport dont elle dispose, avec son armée facilement mobilisable, aurait bien des chances pour étouffer successivement, au fur et à mesure qu'elles se produiraient, nos tentatives de révolte.

UNE VOIX. — Voyez la Commune.

Le citoyen BRIAND. — Eh ! oui, citoyens, si la Commune a été vaincue, c'est surtout parce qu'elle a été isolée dans Paris. (*Applaudissements.*)

Avantages multiples de la Grève générale sur ces vieux procédés

Avec la Grève générale, un pareil inconvénient n'est pas à craindre. C'est presque simultanément, sur tous les points du territoire, que la bataille s'engagerait. La mobilisation des travailleurs sera aussi rapide que celle des soldats, et c'est parto à la fois que la bourgeoisie aurait à faire face a danger.

Puis, la Grève générale présente sur les autr procédés révolutionnaires un autre avantage inco testable. Elle donne aux travailleurs plus de co fiance et de courage. Il faut compter avec la fa blesse humaine. Ce n'est jamais d'un cœur lég que l'homme se jette dans la mêlée. Au mome où il va quitter sa maison pour prendre part à lutte, s'exposer peut-être à la mort, il y a d sentiments qui le disputent à la révolte et retiennent au foyer. Il doit subir les supplicatio de sa femme, de ses enfants. Entre lui et la r qui l'appelle, de lourdes responsabilités se dresser Malgré sa bonne volonté, c'est souvent l'hésitati qui l'emporte et fait rester l'homme au foyer. (*Vi applaudissements.*)

La Grève générale présente au militant cet ava tage, elle a ceci de séduisant, qu'elle est, en somm l'exercice d'un droit incontestable. (*Vifs applaudiss ments.*) C'est une révolution qui commence da la légalité, avec la légalité. En se refusant au colli de misère, l'ouvrier se révolte dans la plénitude son droit. L'illégalité, c'est la classe capitaliste qui commettrait en se faisant provocatrice, en essaya de violer un droit qu'elle a consacré elle-même. (*Vi applaudissements et acclamations.*) — J'aurais enco bien des choses à dire, mais on me fait remarqu que mon temps de parole...

VOIX DIVERSES. — Mais non! Parlez! Parlez!

UNE VOIX. — Et l'armée ?

L'armée et la Grève générale : « Les fusils pourraient part mais ce ne serait peut-être pas dans la direction indiquée

Le citoyen BRIAND. — L'armée est bien, en eff l'obstacle, le danger avec lequel il faudrait surto compter, en période de Grève générale.

Cette armée, il faut voir ce qu'elle est aujourd'h entre les mains de la classe capitaliste.

UNE VOIX. — Il y a la grève des militaires.

Le citoyen BRIAND. — On peut préconiser la grè des soldats, on peut même essayer de la prépare et vous avez raison de me rappeler que nos jeun militants s'emploient à faire comprendre à l'ouvri qui va quitter l'atelier, au paysan qui va désert les champs pour aller à la caserne, qu'il y a d devoirs supérieurs à ceux que la discipline voudra leur imposer. (*Vifs applaudissements et acclam tions prolongées.*) Mais, citoyens, s'il est perm de souhaiter que, sous l'effort de cette propaganc l'armée devienne, même entre les mains de société capitaliste, un danger de plus contre el vous me concéderez que la réalisation de cet espérance paraît encore bien éloignée. La discipli est trop forte, trop brutalement oppressive, po que, d'ici longtemps, les cerveaux puissent s' affranchir à l'heure critique où les devoirs citoyen entrent en conflit avec ceux du soldat.

Mais, en cas de Grève générale, l'armée ne sera plus un instrument aussi souple, aussi docile, ent les mains de la bourgeoisie. (*Vifs applaudissement.* Celle-ci, qui n'ignore pas la force des sentimen familiaux, s'est toujours prudemment abstenue la mettre aux prises avec celle de la disciplin Aussi, à de rares exceptions près, n'est-ce jama dans leur pays, au milieu des leurs, que les jeun gens accomplissent leur période de service mi taire. Et c'est grâce à cette précaution que société capitaliste a pu faire expérimenter à Fou

mies, dans la chair ouvrière, la force de pénétration des balles Lebel. (*Vifs applaudissements.*)

En période de Grève générale, cette combinaison scélérate se trouverait déjouée. Dans l'armée, en effet, nombreux seraient les fils, les frères, les neveux, les parents à un degré quelconque d'ouvriers en grève. Quand on commanderait au soldat faisant son service dans une autre région que la sienne, mais ayant laissé dans son pays une famille de travailleurs, de tirer sur des grévistes, le petit pioupiou pourrait bien se faire cette réflexion : « On me dit, à moi, de tirer sur ces ouvriers qu'on me présente comme des étrangers. Mais aux soldats des régiments qui servent dans mon pays, on commande peut-être à la même heure de fusiller mon père, mon frère, un des miens... » (*Vifs applaudissements et acclamations enthousiastes.*)

Et alors, si l'ordre de tirer persistait, si l'officier, tenace, voulait quand même contraindre la volonté du soldat, quand elle est envahie par des préoccupations de cette nature, ah! sans doute, les fusils pourraient partir, mais ce ne serait pas peut-être dans la direction indiquée. (*Applaudissements prolongés.*)

Cette possibilité d'affaiblir ainsi l'armée entre les mains de la classe capitaliste, n'est-ce pas une considération favorable à la conception de la Grève générale?

« Les escarmouches préparent aux grandes batailles »

L'armée serait, du reste, insuffisante pour faire face à un pareil danger. Déjà, vous avez pu constater l'état d'affolement dans lequel de grandes grèves récentes avaient mis la bourgeoisie; vous avez pu, par les efforts considérables qu'elle a dû faire pour enrayer le mouvement de solidarité qui gagnait de proche en proche toutes les corporations parisiennes, et menaçait même de s'étendre aux chemins de fer, juger de ceux qu'exigerait d'elle une grève générale des travailleurs français... (*Applaudissements.*)

Vous m'opposez le résultat des grèves auxquelles je fais allusion. Mais elles n'ont été que partielles. Dans toutes les guerres, il y a des escarmouches et de grandes batailles. Les escarmouches donnent rarement des résultats décisifs, mais elles préparent aux grandes batailles.

Reconnaissons, pour être justes, que la tentative récente a avorté par suite de circonstances exceptionnelles, les travailleurs ayant, dans un esprit d'abnégation que personne ici, je pense, ne songera à leur reprocher, cru devoir faire à la cause de la liberté le sacrifice de leurs intérêts particuliers; puis, aussi, il faut bien le dire, parce que, la propagande en faveur de la grève générale n'ayant pas précisément été encouragée, le prolétariat ne se trouvait pas prêt. (*Vifs applaudissements.*)

UNE VOIX. — Elle a trop de détracteurs parmi les socialistes.

Le citoyen BRIAND. — Permettez-moi de vous affirmer en tout cas, que, malgré l'avortement de la tentative en question, les travailleurs ne sont nullement démoralisés. Au contraire, éclairés par l'expérience, ils ne demandent qu'à recommencer demain avec une nouvelle ardeur quand les circonstances s'y prêteront. (*Vifs applaudissements. — Une voix :* Concluez!) Je ne demande pas mieux, mais je devrai alors forcément laisser de côté quelques points qu'il eût été peut-être intéressant d'envisager.

UNE VOIX. — Si chaque orateur parlait autant que vous...

Le citoyen LÉNORMAND. — On a bien laissé parler le citoyen Guesde!

Le citoyen PRÉSIDENT. — Le temps que l'orateur demande pour conclure n'excède pas cinq minutes; je prie l'assemblée de vouloir bien me permettre de lui rappeler que le citoyen Briand est justement en France un des protagonistes de l'idée qui se traite en ce moment. Je prie donc l'assemblée, en considération de ceci, de l'écouter, même ceux qui ne partagent pas son opinion, et de lui faire crédit de quelques minutes supplémentaires. (*Vifs applaudissements. Cris :* Qu'il parle! Qu'il parle!)

« La bourgeoisie y regarderait à deux fois avant de mettre des fusils et des balles entre les mains des grévistes »

Le citoyen BRIAND. — Quand je parlais tout à l'heure de l'insuffisance de l'armée en période de Grève générale, quelqu'un a fait cette objection : « Mais, si elle devient insuffisante, étant donné le nombre considérable des grévistes et des points de grèves, la société bourgeoise aura un moyen bien simple de l'augmenter, ce sera de mobiliser les grévistes. »

Ce serait un moyen, en effet, je le reconnais volontiers, mais je crois que, dans une occurrence aussi grave, la bourgeoisie y regarderait à deux fois, avant de mettre des fusils et des balles entre les mains des grévistes. (*Vifs applaudissements.*)

« Le peuple n'a guère obtenu que ce qu'il a pris ou a pu prendre lui-même »

Maintenant, il faut aussi que je réponde à ceux de nos amis qu'une instinctive horreur de toute violence porte à espérer que la transformation de la société peut être l'œuvre de la seule évolution. Dans la générosité de leurs esprits, ils se refusent totalement à admettre que les profondes modifications dans l'état des hommes doivent être nécessairement précédées de cataclysmes sociaux. Leur optimisme persiste à croire que le prolétariat peut aller à l'émancipation par une voie moins douloureuse, celle des réformes.

Certains, même, ne sont pas éloignés d'espérer que la force de justice et d'humanité incluse en nos idées peut suffire à gagner à la cause socialiste, même parmi nos adversaires de classe, assez de cœurs généreux pour nous permettre d'atteindre le but de nos espérances sans soubresauts et sans secousses.

Ce sont là, certes, de beaux rêves, mais ce ne sont que des rêves; nous y complaire trop longtemps nous exposerait à de fréquentes et cruelles déceptions.

S'il est vrai que les classes dominantes ont pu, à certaines époques, sous l'influence de grands courants de générosité, se laisser aller, au profit des classes opprimées, à des concessions de justice et d'humanité, il faut bien reconnaître que les « Nuits du Quatre Août » sont des événements exceptionnels, bien rares dans la vie des peuples. Encore convient-il de se demander si, dans notre pays, par exemple, la renonciation aux privilèges fut aussi spontanée que d'aucuns le prétendent, et si la prise de la Bastille n'avait pas eu sur cette manifestation généreuse une influence salutaire.

D'une façon générale, en tout cas, l'histoire est là pour démontrer que le peuple n'a guère obtenu que ce qu'il a pris ou pu prendre lui-même. Dans la marche de l'humanité vers l'émancipation, combien

d'étapes qui ne soient marquées d'une flaque de sang? Même en dehors des périodes de révolution, c'est presque toujours sous l'influence de la menace, par un effet d'intimidation, qu'ont été successivement consenties des améliorations à son sort. Sans avoir nullement, je le répète, l'intention de nier l'influence de l'évolution sur ces divers changements d'état, je crois au moins pouvoir affirmer, sans crainte d'être démenti par personne, que la réalisation effective des progrès sociaux a toujours été singulièrement en retard sur l'évolution elle-même. Toujours il a fallu le coup de pouce décisif, l'effort suprême, soit qu'il ait revêtu la forme nettement révolutionnaire, soit qu'il ait été limité à la seule menace. (*Applaudissements.*)

Ce n'est donc pas par dilettantisme, encore moins par amour de la violence, *que notre parti est et doit rester révolutionnaire*, mais par nécessité, en quelque sorte par destination. Il se trouverait considérablement amoindri, son action perdrait beaucoup de son efficacité, s'il n'avait pas toujours entre les mains un levier puissant pour faire sur la société capitaliste les pesées nécessaires.

Non, citoyens, la seule force de la persuasion, même unie à celle des circonstances, ne peut suffire à dicter les lois à la classe bourgeoise. Et, du reste, ces lois une fois faites, a-t-on la garantie qu'elles seront appliquées si la sanction ne réside pas dans la force révolutionnaire, permanente et continue, du prolétariat organisé? Le décret de 1848 sur le marchandage, et toutes les lois de protection ouvrière, est-ce que le patronat ne les a pas facilement éludés?

Frayeur de la bourgeoisie devant la Grève générale

Or, il faut bien en convenir, le mot révolution, évocateur des vieux modes de révolte, n'a plus le don d'émouvoir nos adversaires de classe. Contre une éventualité de ce genre, ils ont pris tant de précautions que leur sécurité paraît désormais assurée.

Il en va tout différemment d'une menace de Grève générale. La Grève générale, pour la société capitaliste, c'est l'inconnu, toujours redoutable, l'adversaire mystérieux, dont la force doit être présumée d'autant plus grande, plus irrésistible, qu'on n'a pas eu encore l'occasion de la mesurer. (*Applaudissements.*)

Ses inquiétudes à cet égard, la bourgeoisie n'a même pas essayé de les dissimuler. Tout de suite, elles se sont traduites en efforts pour rendre impossible une telle éventualité.

L'organisation de la Grève générale n'avait pas plutôt été votée par les Congrès ouvriers, que le Parlement était saisi des projets de loi tendant à supprimer à une notable portion du prolétariat le droit de coalition.

Quand on sait la facilité, la promptitude avec lesquelles, lorsqu'il s'agit de la défense de leurs intérêts, nos adversaires violent les principes les mieux établis, les garanties les plus essentielles de la démocratie, on a le droit de se demander pourquoi les propositions de MM. Merlin, Cordelet et Trarieux, ont été indéfiniment ajournées?

La réponse est bien simple.

Les Chambres n'ont pas porté la main sur le droit de coalition parce que, en présence de menaces de grève générale qui s'élevaient de tous les Syndicats, elles ont craint de provoquer, par un tel défi au prolétariat, l'événement redouté que les projets de loi en question avaient précisément pour but de rendre irréalisable.

J'ai donc le droit de proclamer : si, à la veille de commettre cette infamie suprême, la bourgeoisie s'est ainsi accordé des délais, c'est qu'elle s'était crue obligée de transiger avec la peur. (*Applaudissements.*)

Un tel résultat ne vaut-il pas qu'on en tienne compte? et pense-t-on que pour l'obtenir il eût suffi d'agiter le vieux spectre révolutionnaire?

Essais de grève générale : le premier mai en France, l'action révolutionnaire en Belgique

Du reste, le parti ouvrier français lui-même avait si bien compris, il avait si fortement senti la nécessité d'opposer à la société capitaliste une action révolutionnaire plus conforme, mieux adaptée aux exigences de l'évolution, qu'il fut des premiers à se rallier avec enthousiasme à l'idée de la manifestation prolétarienne du Premier Mai.

Pourtant, que fut, en réalité, le Premier Mai sinon un premier essai de mobilisation des travailleurs, une véritable tentative de grève générale? Et pourquoi les organisations socialistes, quand leur vint l'idée d'adresser au régime bourgeois une sommation définitive, furent-elles unanimes à recourir à ce moyen, si son efficacité leur paraissait douteuse?

Quand on se rappelle l'énorme effet d'intimidation que produisit sur nos adversaires la seule annonce de cette manifestation formidable, on a le droit de supposer que le Premier Mai fût resté moins platonique si, au lieu de devenir un simple prétexte à fêtes familiales, à promenades auprès des pouvoirs publics, il avait pris dès le début, et conservé, le caractère d'une protestation révolutionnaire. (*Applaudissements.*)

Ceci, dites-vous, est du domaine des hypothèses. Soit. Mais qui donc oserait nier que le commencement de grève générale qui eut lieu en Belgique, en 1893, n'ait eu une influence décisive sur l'inscription du suffrage universel — au moins en principe — dans la législation de ce pays?

Je vous demande, à ce propos, la permission d'évoquer brièvement un souvenir personnel.

Au deuxième Congrès de Marseille, celui du parti ouvrier français qui suivit immédiatement le Congrès des organisations syndicales, assistait le citoyen Anseele, de Belgique. Quand j'eus développé les arguments favorables à la grève générale, il me répondit que, personnellement, il ne croyait pas à l'efficacité de cette tactique. Au nombre des raisons données par lui figurait celle-ci :

« Même dans mon pays, disait-il, où la population ouvrière est pourtant très dense, la grève générale me paraît d'une réalisation impossible. »

Quelques mois après, c'étaient précisément les travailleurs belges qui les premiers faisaient l'expérience de ce mode d'action révolutionnaire. Le résultat de leur effort, personne ne l'ignore. Le Parlement belge, affolé, céda. Si ces concessions furent limitées au vote plural, c'est peut-être qu'entre la terreur des partis bourgeois, l'hésitation, l'inquiétude, le peu de confiance des chefs socialistes dans l'efficacité de la nouvelle tactique, une sorte de transaction s'était faite. (*Applaudissements.*)

Adopter l'idée déjà si féconde de la Grève générale c'est faire « œuvre révolutionnaire »

Mais, dans notre pays même, au point de vue économique au moins, la conception de la grève générale a déjà exercé sur l'orientation du prolétariat une influence des plus heureuses. En indi-

quant aux travailleurs un but d'organisation, en leur offrant un moyen d'émancipation à l'efficacité duquel ils croient fermement, elle a puissamment contribué à donner à l'action syndicale plus de confiance et de méthode.

C'est à cette influence qu'il faut attribuer l'esprit de tactique, assurément nouveau, qui porte le prolétariat à renoncer de plus en plus aux efforts partiels, désordonnés, où s'épuisaient autrefois tant d'énergie et de confiance, pour recourir à ces grands mouvements d'ensemble auxquels prennent part des travailleurs de régions entières, véritables grèves sociales qui troublent la quiétude capitaliste et contraignent les gouvernements bourgeois à prendre, au mépris de tous leurs principes, une part de responsabilité dans le règlement des conflits économiques. (*Applaudissements.*)

Je m'arrête, citoyens — et je vous prie de m'excuser d'avoir retenu si longtemps votre bienveillante attention; — je termine en répondant à une dernière objection.

On m'a fait observer souvent que la propagande en faveur de la grève générale présentait un grave danger en ce que les travailleurs, quand ils se croiront suffisamment organisés, pourraient bien ne pas résister au désir d'expérimenter la tactique nouvelle, et cela même à contretemps, dans des circonstances défavorables.

Je répondrai qu'une pareille tentative, si les circonstances ne s'y prêtaient pas, avorterait simplement et dès le début. La grève, ainsi engagée par une ou plusieurs corporations, ne se généraliserait pas, voilà tout. Il n'en résulterait que les inconvénients inhérents à tout avortement de grève.

Mais, quand nous organisons des Comités pour la révolution, nous sommes exposés à un danger au moins égal. Une fois prêts, il est possible qu'ils aient aussi l'envie intempestive de faire l'essai de leurs forces. La crainte d'une telle éventualité ne nous a pourtant pas empêchés de grouper les militants pour l'action. Pourquoi serions-nous plus timorés quand il s'agit d'organiser les travailleurs en vue de la grève générale ?

Croyez-moi, citoyens, cette idée est féconde. Ne la combattez plus; aidez-nous, au contraire, à la propager. En lui faisant bon accueil, le parti socialiste fera œuvre révolutionnaire, et l'union qui sortira de ce Congrès sera plus complète, n'étant pas exclusive d'un mode d'action pour lequel le prolétariat syndiqué a nettement marqué ses préférences. (*Applaudissements prolongés; l'orateur est vivement félicité en regagnant sa place.*)

PARTIS SOCIALISTES POLITIQUES

Ce qu'il faut entendre par 1e, 2e, 3e,... 4e Internationale

De l'*Action Populaire* (25. 5. 20) :

Il y a de nombreuses Internationales (1) :

1° Il y a l'INTERNATIONALE SOCIALISTE, dite *Internationale ouvrière* : c'est la Fédération internationale des socialistes organisés dans chaque nation en *parti politique* : elle ne comprend pas seulement des ouvriers, mais aussi des bourgeois, quiconque adhère aux idées et aux groupements du parti : elle s'intitule « Internationale ouvrière » parce qu'elle prétend représenter et défendre les intérêts ouvriers.

2° Il y a l'INTERNATIONALE SYNDICALISTE, Fédération des Centrales syndicales nationales des divers pays : la plupart de ces Centrales syndicales s'orientent vers le socialisme. L'Internationale syndicaliste, ne comprenant que des ouvriers et des employés syndiqués, n'admet pas, comme l'Internationale socialiste, des représentants de la classe bourgeoise. Son dernier Congrès a été tenu à Amsterdam (27 juillet 1919), où se trouve provisoirement le Bureau de l'organisation jadis à Berlin.

3° Il y a des INTERNATIONALES MONOPROFESSIONNELLES, Fédérations internationales des Syndicats d'un même métier : on trouve ainsi une Internationale des mineurs, une Internationale des charpentiers-menuisiers, une Internationale des ouvriers de la pierre, une Internationale des ouvriers des transports, une Internationale des P. T. T., etc. ; ces Internationales monocorporatives ouvrières ont, en général, des tendances socialistes (1).

A côté de l'Internationale syndicale socialiste, il existe une INTERNATIONALE DES SYNDICATS CHRÉTIENS, et, à côté des Internationales monocorporatives à tendances socialistes, des Internationales monocorporatives chrétiennes.

En général, quand on parle de l' « Internationale » tout court, il est question de l'Internationale des *Partis socialistes politiques*. C'est à propos de cette Internationale qu'on énumère la série des Internationales : 1re, 2e, 3e...

LA PREMIÈRE INTERNATIONALE, premier essai d'organisation prolétarienne, fut créée à l'occasion de l'Exposition universelle de 1864, à Londres (28 sept.). Composée d'un petit nombre d'adhérents, elle se dressa contre le capitalisme : Karl Marx lui donna ses statuts et la dirigea : elle s'appela l'*Association internationale des travailleurs*. Des divisions intestines entre socialistes (centralisateurs, autoritaires) et anarchistes (fédéralistes), c'est-à-dire entre les disciples de Marx et ceux de Bakounine, causèrent, en Europe du moins, sa ruine et sa disparition en 1872. Elle vivota aux Etats-Unis, où elle eut son bureau à New-York : en 1876, elle mourait d'anémie.

LA DEUXIÈME INTERNATIONALE fut constituée à Paris, le 14 juillet 1889, par un Congrès socialiste international qui lança également l'idée des manifestations du 1er mai. Le Congrès international d'Amsterdam, 1904, prépara les voies à l'unification des diverses fractions socialistes de France, en lutte ouverte jusque-là et qui devinrent le Parti unifié ou « Section française de l'Internationale ouvrière » (S. F. I. O.). D'autres Congrès se réunirent périodiquement : celui de Bâle, en novembre 1912, fut une manifestation contre la guerre menaçante.

En 1914, la deuxième Internationale devait rester impuissante en face de la guerre. Beaucoup de socialistes, écœurés de sa faillite, la renièrent : elle ne fut plus qu'une ombre d'Internationale.

Les hostilités terminées, les socialistes eurent hâte de se réunir à Berne (3 février 1919). Ni les Belges ni les Américains n'acceptèrent de paraître au ren-

(1) Les associations internationales se comptent par centaines ; en 1912, on en connaissait 503, non compris les sociétés financières, industrielles et commerciales ayant pour but le partage des bénéfices. Il n'est question ici que des internationales « ouvrières ».

(1) Dans certaines professions, les patrons avaient constitué également des internationales de défense : telle la Fédération internationale des armateurs, *Shipping Federation*, celle du bâtiment, celle des propriétaires d'hôtels, celle des filateurs de lin et d'étoupe, celle des filateurs de coton...

dez-vous ; ils ne voulaient point d'une rencontre avec les Allemands. D'autres sections nationales, pour diverses raisons, ne furent pas représentées à Berne : Italie, Suisse, Roumanie... Sur les responsabilités encourues par la socialdémocratie allemande durant la guerre, le Congrès, après d'anodines observations, passa l'éponge. En adoptant la résolution Branting, la majorité se prononça contre les méthodes bolchevistes et la dictature du prolétariat. Les néo-majoritaires français et les sections de quelques autres pays se refusèrent à voter la motion, ne voulant adresser un blâme quelconque à la République russe des Soviets.

Le siège de la deuxième Internationale mutilée fut transféré de Bruxelles à Amsterdam.

La troisième Internationale, dite Internationale de Moscou, n'est autre que l'Internationale bolcheviste fondée par Lénine et Trotzky, basée sur la dictature d'une minorité et tendant à l'établissement d'un communisme égalitaire. L'extrême gauche de tous les partis socialistes nationaux s'est ralliée de cœur à la « Nouvelle Internationale », mais l'adhésion officielle de ces partis est loin d'être générale. Au Congrès de Strasbourg (... février 1920), les socialistes français ont décidé, par 3 031 voix, de se retirer de la 2e Internationale et d'en « reconstruire » une nouvelle. L'adhésion à la 3e Internationale avait obtenu 1 621 voix, et le maintien du parti à la 2e 337 voix seulement.

Quels sont les effectifs actuels de la 2e et de la 3e Internationale?

La 2e comprendrait encore 47 organisations socialistes représentant 33 nations. Le *Labour Party* (Parti travailliste), avec ses 4 millions d'adhérents, lui reste fidèle ; de même, le Parti ouvrier belge (500 000 adhérents), le Parti majoritaire allemand (1 million), le Parti autrichien, etc. Le secrétariat vient de lancer des invitations pour un Congrès international qui se tiendrait à Genève le 31 juillet.

La 3e comprendrait 39 organisations représentant 27 nations. Les plus importantes sont le *Parti socialiste britannique* (*British socialist Party*) et le Parti italien...

Restent en marge des deux Internationales plusieurs organisations, notamment l'*Independent Labour Party* anglais, les Socialistes suisses, les Socialistes indépendants d'Allemagne, et, depuis le Congrès de Strasbourg, les Socialistes français (133 000 inscrits dans le Parti).

Ces derniers ont décidé de travailler immédiatement à la « reconstruction ». Des délégués sont chargés d'entrer en relations avec les bolchevistes de Moscou, avec les *Indépendants* d'Allemagne, les Partis suisse, italien, etc., en vue de regrouper les socialistes fidèles au socialisme traditionnel (lutte de classes, refus de collaboration avec la bourgeoisie, conquête du pouvoir par tous les moyens, y compris l'action des masses). Ce premier rassemblement assuré, on irait à la Conférence que réclament les *Indépendants* d'Allemagne, et là, on « reconstruirait » l'Internationale.

Que sera l'Internationale renouvelée ?

Ce ne sera plus la 2e, déclarée morte par trop de partis ; sera-ce la 3e, celle de Moscou, modifiée par des éléments nouveaux ? Peut-être, mais les « reconstructeurs » auront à compter avec l'intransigeance de Lénine, qui en fait sa chose, et n'entend pas y admettre des éléments impurs. Sera-ce au contraire une 4e Internationale ? Nous le saurons bientôt. Quelle que soit la « reconstruction », il ne semble pas que tous les partis socialistes du monde vont s'empresser d'y chercher un abri : nous verrons plusieurs Internationales se faire, au moins pendant quelque temps, une âpre concurrence. Les extrémistes ont rendu bien difficile l'unité socialiste.

On prête aux socialistes allemands l'idée d'une réconciliation générale au sein de la 2e Internationale sur la base de l'autonomie de chaque section nationale. Les Partis de chaque pays agiraient à leur guise, choisiraient leur tactique, leurs voies ; l'entente n'existerait que sur le but à atteindre : la destruction de l'ordre social actuel et l'avènement du collectivisme ou du communisme. Mais cette réconciliation paraît bien invraisemblable.

Quels rapports ont entre elles l'Internationale des Partis et l'Internationale des Syndicats?

Les deux groupements manœuvrent sur des plans différents. Comme il a été dit, ils sont composés d'éléments différents, tiennent des réunions différentes et possèdent des secrétariats internationaux distincts : celui du socialisme était à Bruxelles et celui du syndicalisme à Berlin. L'un et l'autre ont été transférés à Amsterdam ; mais ils y restent absolument distincts.

Dans chaque pays, socialistes et syndicalistes, associés à part, ont des rapports plus ou moins étroits et amicaux. Tandis que, aux Etats-Unis, la fameuse *American Federation of Labor*, qui groupe plus de 4 millions de syndiqués, ignore le socialisme politique, en Allemagne les « Syndicats libres », c'est-à-dire socialistes, marchent d'accord avec les politiciens. En France, C. G. T. et Parti, représentant deux socialismes divergents sur plusieurs points, vivent indépendants l'un de l'autre, se faisant parfois une guerre sourde. Mais si la C. G. T. n'a pas besoin du Parti, le Parti a besoin de la C. G. T., ou du moins des électeurs syndicalistes : aussi ne manque-t-il jamais d'approuver extérieurement tout ce que dit et fait la C. G. T.

Consulter, Encyclopédie socialiste : *Le mouvement socialiste international*, par Jean Longuet, 1913.
L'Internationale à Berne (1919), par P. Renaudel.
Le socialisme contemporain, par l'abbé Winterer, 4e édition, 1901.
L'Internationale, par Oscar Testat, 1871.
L'Année sociale internationale de l'A. P. (la série 1910, 1911, 1912, 1913-14).
L'Internationale et le Pangermanisme, par Edm. Laskine, 1916.
La faillite de l'Internationale, par Alex. Zévaès, 1917.

COMPÉTITIONS INTERNATIONALES

Les Anglo-Saxons voudraient-ils s'emparer aussi des colonies françaises?

On écrit de Paris au *Resto del Carlino* de Bologne (30. 5. 20) :

« **Un projet de cession des colonies françaises** ». — Talonnée par des problèmes urgents et graves, la France semble pour le moment en oublier un qui n'est cependant pas moins important que la question de l'indemnité à toucher et des frontières à assurer; nous entendons le problème des colonies. Mais si les Français semblent satisfaits des acquisitions plus précisément coloniales et déplorent qu'on ne leur ait pas accordé davantage dans le Levant, certains critiques étrangers, Américains et Anglais surtout, estiment que les colonies françaises

ont un grave danger pour leur métropole et que elle-ci finira inévitablement par les perdre.

Les raisons qui motivent ce jugement sont assez imples. L'on remarque que la France, y compris Alsace-Lorraine, n'a pas plus de 36 millions habitants et que cette faible population ne lui ermet point d'administrer un aussi vaste empire olonial. Elle n'a aucune perspective de voir augmenter sa population de façon qu'elle puisse aussi ugmenter son expansion. Il faut ajouter à la stéilité des citoyens l'épuisement économique et finanier du pays. A l'exception de l'Afrique septenionale, toutes les autres colonies sont à la charge e la métropole, et un jour celle-ci pourrait désirer e débarrasser de tout ce passif. Il est vrai cependant que, selon certaines personnes, dans la lutte conomique déchaînée à présent sur le monde, les olonies pourront constituer pour les grands Etats n élément de résistance et une source d'énergie. lais, pour qu'elles puissent donner les bons résulats que certaines personnes en attendent, une mise n valeur sera nécessaire qui coûtera de lourds acrifices.

Dans l'état actuel des choses, l'administration égligente et vermoulue de la France n'a su tirer es colonies que des avantages fort médiocres. Il st notoire, d'autre part, que beaucoup d'autres tats plus riches ou plus peuplés convoitent ces ossessions opulentes, dont ils espèrent pouvoir irer un meilleur parti. Il est possible cependant u'un jour — vu le grand affaiblissement des inances, du commerce, de la population, et en énéral de toutes les facultés d'expansion de la rance, — la question de ses territoires coloniaux levienne, à un certain point de vue, l'objet d'un lébat international.

Cette possibilité s'est élevée le jour où la France consenti durant la guerre à traiter avec l'Amérique la cession de ses colonies transatlantiques. Des conversations de ce genre avaient même eu lieu entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, au moment où les dettes de celle-ci s'étaient élevées à un chiffre impressionnant. La sage politique financière anglaise a fait renoncer à toute idée de cession, non seulement au sujet des Bermudes, mais aussi de la Jamaïque, qui, récemment encore, semblait destinée à être l'objet d'une véritable vente.

Mais la France est aujourd'hui plus écrasée de dettes qu'elle ne le fut aux plus tristes jours de la guerre. Il ne serait donc pas invraisemblable que, pour retrouver l'équilibre dans le commerce, dans les changes et dans le bilan, elle reprenne les discussions interrompues il y a deux ans. Cette idée se dessine déjà dans quelques journaux. Il ne serait plus question de la Guyane, de la Martinique et de la Guadeloupe, territoires de valeur bien faible, mais de tout le domaine colonial français, à l'exception de l'Afrique septentrionale et occidentale.

Les raisons qui militent en faveur de ce projet sont : la libération du bilan français de toutes les colonies qui n'y constituent qu'un passif, et la possibilité de concentrer tous les efforts pour mettre en valeur, peupler et organiser l'Afrique septentrionale et occidentale, capable de donner un revenu important, et, dans quelques dizaines d'années, de se fondre avec la Métropole en une unité véritable.

Madagascar et l'Indo-Chine représentent une valeur énorme, capable d'assainir à jamais les finances françaises. On ne peut dire, d'autre part, que ces colonies fassent preuve d'un loyalisme excessif. Il y a en Indo-Chine des ferments d'agitation obscurs et profonds, et si le Japon avait un jour la fantaisie de conquérir cette colonie, à laquelle il s'intéresse beaucoup, on ne voit pas bien comment la France pourrait la défendre.

Les conquêtes les plus récentes enfin — la Syrie et la Cilicie — présentent une série de difficultés énormes. Il est d'abord très difficile de s'y installer sûrement. La France, qui éprouve le plus grand besoin de réduire ses armements, peut-elle commencer des opérations militaires de grand style pour occuper ces territoires ?

Ceux qui conseillent à la France cette politique de limitation coloniale ne font que tenir compte de l'état de ses forces, mais l'état d'âme de la grande majorité des Français n'est certes pas enclin à suivre ces raisonnements. Tandis que les garnisons françaises sont obligées d'abandonner l'intérieur de la Cilicie et la Syrie, les expansionnistes demandent à grands cris que l'on entreprenne la conquête de Mossoul. L'on rêve d'expéditions dans le Caucase, en Arménie, en Ukraine, en Pologne.

Tout cela prouve que la proposition de céder une partie de l'empire colonial serait accueillie aujourd'hui par une explosion de dédain patriotique.

Le problème n'est donc pas facile à résoudre. Cependant il a été posé. [*B. Q. P. E.*, 2. 6. 20.]

L'avenir de l'Italie et de l'Autriche est compromis parce que l'Entente est jalouse des « victoires excessives » des Italiens

C'est ce qu'explique congrûment la *Tribuna* de Rome (29. 5. 20) :

Les résultats de la victoire. — Avant-hier, le traité de Saint-Germain fut discuté et approuvé à la Chambre française. Dans cette discussion, divers orateurs se préoccupèrent de la question — qui donna tant de soucis à la Conférence — du rattachement, ou plutôt du non-rattachement de l'Autriche à l'Allemagne. Les orateurs socialistes, avec Sembat à leur tête, protestèrent dûment contre l'article du Traité de Versailles qui défend à l'Autriche, laquelle, réduite comme elle l'est, ne saurait se suffire à elle-même, de s'unir à l'Allemagne. Gardien vigilant du Traité de Versailles, M. Barthou se leva pour protester que la seule interdiction faite à l'Autriche était celle de l'alliance avec l'Allemagne. Le président du Conseil, M. Millerand, expliqua comment et pourquoi l'union de l'Autriche avec l'Allemagne ne pourrait se faire que du consentement unanime de la Société des Nations, dont fait partie la France, qui, naturellement, ne donnera jamais un vote favorable. C'est ainsi que le principe de la libre disposition fut encore une fois mis au rancart et que M. Wilson peut monter au Capitole pour y rendre grâce à ses dieux.

Toutes ces discussions semblent assez mélancoliquement superflues à tous ceux qui ont lu le livre désormais célèbre de Keynes sur les conséquences économiques de la paix et, dans ce livre, le chapitre III, intitulé : « la Conférence », qui est comme les coulisses d'un théâtre de marionnettes, dans lesquelles nous voyons les fils qui font mouvoir les personnages dont les gestes de chevaliers, errant de par le monde pour défendre le faible et l'opprimé, repoussent le public...

... Dans la même discussion à la Chambre française, M. Sembat, demeurant toujours dans les bornes de sa thèse, dit qu'il serait désirable que les anciens

Etats autrichiens s'entendissent économiquement entre eux, quoique l'Italie ne soit pas favorable à cette union. Cette pauvre Italie !

Les plus bizarres aventures lui sont arrivées durant cette guerre, à cette pauvre Italie. Acclamée par deux fois après la déclaration de neutralité et après la déclaration de guerre, comme le pays qui avait sauvé l'Entente, elle finit par être considérée, à l'heure de la reddition de comptes, simplement comme une intruse. Après avoir battu l'Autriche avec ses seules forces et rendu possible, grâce à la défaite de l'Autriche, celle de l'Allemagne, qui n'aurait évidemment pas eu lieu si les armées de Bordevic et de Conrad avaient pu se trouver devant Paris à côté de celles de Hindenburg et de Ludendorff, elle trouve ses alliés presque indifférents à sa victoire. Il y a plus : cette grande victoire qui lui a servi à détruire un empire séculaire devait, en vertu même de sa grandeur, finir par se résoudre pour elle en un désastre économique. La défaite pure et simple aurait pu laisser sur pied l'Autriche-Hongrie, c'est-à-dire le débiteur qui aurait dû payer de toutes ses ressources les indemnités nécessaires. Mais la destruction a fait disparaître le débiteur et a mis du même coup l'Italie dans la nécessité de pourvoir elle-même au ravitaillement de l'ennemi tombé.

Il y a quelque chose d'encore plus étrange et plus fantastique. Les nouveaux Etats nés de la dissolution de l'Autriche et dont les ressources naturelles auraient dû fournir à l'Autriche les moyens de nous payer les indemnités de guerre, prétendent devoir leur salut, c'est-à-dire leur indépendance, non au fait positif et effectif d'une victoire qui nous a coûté tant d'argent et tant de sang, mais à la vertu des Quatorze Points, qui n'ont donné à Wilson que la peine de les répéter.

Et Wilson? Nous perdions sur les rochers du Trentin et sur les sables sanglants du Carso la fleur de notre jeunesse, nous jetions dans la fournaise de la guerre nos économies de cinquante ans, et nous compromettions la tranquillité intérieure de notre travail pour un nombre indéfini d'années, cependant qu'il s'amusait à combiner derrière notre dos son attitude adriatique avec ces généreux Yougoslaves qui se trouvaient alors nous combattre sur la montagne et sur le fleuve.

C'est d'ailleurs de notre faute encore aujourd'hui si les anciens Etats autrichiens ne se mettent point économiquement d'accord entre eux! Nous voilà, comme vous le voyez, en pleine lune de miel avec le destin.

Nous n'avons, en vérité, commis qu'une faute, et qui consiste uniquement à avoir déterminé par notre victoire excessive trop de situations nouvelles au bénéfice d'autrui, et qui aujourd'hui se tournent toutes contre nous. C'est précisément parce que notre victoire fut excessive et que l'on a craint que nous devinssions trop puissants en nous appropriant la puissance de l'ennemi abattu, que l'on a voulu aussitôt remédier à cette situation, et que l'on a créé, avec les plus funestes résidus de l'Autriche, la question Adriatique de la Yougoslavie, qu'alimentent toutes nos discordes et toutes nos misères politiques et morales.

Mais l'on dit que l'Italie est éternelle et qu'elle peut supporter sereinement les effets de ses propres erreurs et des fautes d'autrui. Le temps, dit-on aussi, est son vassal le plus fidèle. C'est ce que nous verrons.

RASTIGNAC.

[*B. Q. P. E.*, 3. 6. 20.]

REDOUTABLE TRUST DE LA PRESSE ALLEMAN[D] PAR LES CHEFS DE LA GRANDE INDUSTRIE

Les récents achats de journaux

A diverses reprises, dans les derniers temps, d[es] informations avaient signalé l'effort fait par le[s] représentants de la grande industrie métallurgiqu[e,] en particulier par un consortium Stinnes-Hugen[-]berg, pour s'assurer, par l'achat de maisons d'éd[i]tion et de journaux, une situation prépondérant[e] dans la presse allemande. Le *Hamburger Echo* d[u] 15. 3. 20, résumant ces informations, jetait un[e] sorte de cri d'alarme :

« La réaction allemande nationaliste et monar[-]chiste s'apprête à acheter, avec l'argent des gro[s] industriels profiteurs de la guerre, tout ce qui es[t] vénal dans les moyens d'influencer l'opinion pu[-]blique allemande. A cet effet, MM. Hugenberg e[t] Stinnes ont fondé, avec leur argent et celui de leur[s] amis, l'imprimerie *Veritas*. Il y a quelque temps, l[a] grande imprimerie Buxenstein, qui édite entr[e] autres la *Deutsche Zeitung*, a été achetée pou[r] 12 millions et demi de marks par le groupe Stinnes[-]Hugenberg.

» Le même groupe s'est rendu maître de la maiso[n] d'éditions Scherl, qui publie, outre de nombreuse[s] revues illustrées, comme la *Woche* et la *Garten[-]laube*, les grands journaux berlinois le *Lokal An[-]zeiger* et le *Tag*. De là à une mainmise sur de[s] journaux moins importants qui se trouvent dan[s] une situation financière difficile, il n'y a qu'un pa[s,] étant donné les moyens illimités qui sont à la dis[-]position du groupe.

» On cherchera avant tout à influencer l'esprit d[e] notre jeunesse. Ce mouvement ne prendra fin qu[e] quand les magnats du trust des gros industriel[s] auront réussi à acheter, dans la mesure où il[s] sont vénaux, tous les journaux allemands d'u[n] tirage un peu important. On peut à peine se fair[e] une idée de l'étendue de ce danger. »

Depuis, on avait signalé l'achat par Hugo Stinne[s] d'un journal assez important de Dortmund.

Deux nouvelles informations, survenues coup su[r] coup, viennent de placer ces questions d'achats d[e] journaux et la personnalité de Hugo Stinnes a[u] premier rang de l'actualité.

Le 4. 5. 20, on annonçait qu'un des journaux les plus en vue de l'Allemagne du Sud, la *Münchn[er] Augsburger Abendzeitung*, qui, malgré un certai[n] fléchissement vers la droite, avait encore gard[é] l'étiquette démocrate, venait d'être acheté par un[e] Société à la tête de laquelle se trouve le Dr Hugen[-]berg, député national allemand, ancien directeu[r] chez Krupp.

Le 6. 5. 20, on annonçait que la *Deutsche Allge[-]meine Zeitung*, organe officieux du Gouvernemen[t] et dont les presses impriment le journal officiel[,] avait été, le jour même, achetée par Hugo Stinnes[.] Rien ne serait changé jusqu'aux élections dan[s] l'attitude politique du journal, mais une partie d[e] la rédaction avait déjà démissionné.

Cette dernière information surtout a provoqu[é] un vif émoi, presque de la stupeur, dans la press[e] de gauche.

Le *Hamburger Echo* (9. 5. 20 soir) écrit :

« Le journal qui était l'organe officieux du Gou[-]vernement, dans les colonnes duquel les ministres[,] sous le couvert de l'anonymat, exposaient leur[s] points de vue sur les problèmes du jour ou se dé[-]fendaient contre les critiques, où paraissaient lo[...]

communiqués ministériels, est pour ainsi dire substitué au Gouvernement par la réaction, plus en fonds que jamais. »

L'événement est considéré comme un véritable coup de force des profiteurs de la guerre, dont les scandaleux bénéfices paraissent se moquer de toute législation fiscale et qui organisent le trust de la presse allemande. Stinnes a l'ambition de devenir le « roi du journal », le « Northcliffe allemand » (1). La *Neue Badische Landeszeitung* (7. 5. 20 matin) donne sur l'extension de l'entreprise les renseignements suivants :

« Ce qui est effrayant, écrit-elle, c'est que l'action de Stinnes s'étend aux journaux de province comme à ceux de Berlin. On retrouve sa main dans l'achat de la *München-Augsburger Abendzeitung*. Et ce n'est là qu'un seul des 70 journaux de province que Stinnes a achetés ou est en train d'acheter et qui ne sont pas de minime importance; il s'agit de journaux de l'envergure de la *Kœnigsberger Allgemeine Zeitung*.

» Stinnes ne se contente d'ailleurs pas de mettre la main sur une partie très considérable de la presse allemande. Il voit plus loin encore et il s'assure le papier nécessaire en achetant également des fabriques de cellulose; suivant nos renseignements, il en aurait déjà cinq. »

Les visées de l'action de Hugo Stinnes

Les nombreux commentaires de la presse de gauche estiment, en général, que le but poursuivi par Stinnes est un vaste trust de l'opinion publique en vue de servir à la fois les intérêts et la politique nationaliste de la *Schwerindustrie*.

« Hugo Stinnes — écrit la *Frankfurter Zeitung* (7. 5. 20 matin), — qui sera porté en bonne place sur la liste d'Empire du parti populaire allemand, sait parfaitement que les journaux qu'il achète ne sont pas de bonnes entreprises commerciales. Ce que cherchent donc uniquement les grands métallurgistes brasseurs d'affaires, qui, malgré la détresse de tous, ont su continuer à empocher des bénéfices énormes, c'est d'exercer une influence réactionnaire sur l'opinion publique allemande. »

Le *Vorwærts* du 8. 9. 20 soir expose quel est le plan de Stinnes : créer un grand quotidien allemand destiné à éclipser tous les autres, vaste organe d'information dans le genre du *Matin*, qui aura à son service des ressources immenses. Entreprise merveilleuse au point de vue journalistique, mais dont l'action ne pourra être que néfaste.

Le même journal (11. 5. 20 matin) montre l'origine de la fortune de Stinnes, qui provient, pour une grande part, d'opérations de liquidation en Belgique occupée, et il conclut :

« Les gens qui, sous l'œil bienveillant du Gouvernement de Guillaume, ont, derrière les coulisses de la grande presse, entassé des millions, veulent aujourd'hui acheter la presse allemande. On voit dans quel dessein. »

Georg Bernhard, dans un long article de la *Vossische Zeitung* (9. 5. 20), voit les choses sous un angle différent. Il est hors de doute, déclare-t-il, que le vaste trust de la presse allemande poursuivi par Stinnes pourra être mis au service de fins politiques. Mais ceci, pour Stinnes, quoique d'importance non négligeable, n'est que l'accessoire. Stinnes ambitionne de mettre sur pied une vaste entreprise économique et commerciale, sous forme de trust de l'industrie du papier : il possède déjà le charbon, il est en train d'acheter des forêts, des fabriques de cellulose, des papeteries; à ces entreprises il a en vue d'annexer, en se rendant propriétaire de maisons d'édition et de journaux, des sortes de magasins de vente du produit fabriqué, en l'espèce le papier imprimé.

Ce qui frappe surtout, c'est que dans l'Allemagne d'après la révolution un homme ait pu entasser assez de millions pour poursuivre la réalisation d'une de ces entreprises capitalistes qui paraissaient jusqu'ici réservées à l'Amérique. Où sont les lois fiscales d'Erzberger, d'après lesquelles toute portion des bénéfices de guerre supérieure à 167 000 marks devrait revenir au fisc? Il faut bien admettre que les lois fiscales de la république allemande n'existent que sur le papier. Stinnes était déjà riche avant la guerre; mais la plus grande partie de sa fortune date de la guerre et de l'après-guerre.

Suit une description séduisante de la personnalité de Stinnes, qui est autre chose qu'un vulgaire profiteur de guerre ou un mercanti. C'est le cerveau organisateur le plus remarquable de l'Allemagne actuelle et aussi le plus puissant :

« Peu à peu, malgré toutes les prescriptions, malgré toutes les lois de guerre et tous les édits de la révolution, il a fait de l'Allemagne presque entière sa propre entreprise commerciale. Il n'y a guère actuellement en Allemagne d'autre unitarisme que celui des intérêts commerciaux de Stinnes. Pour lui, aucun prix n'est trop élevé, aucun salaire non plus. Stinnes est un patron qui n'a que faire de lutter contre les organisations ouvrières. Sa formule, au contraire, et c'est par là qu'il est surtout fort, c'est d'intéresser dans une certaine mesure ses ouvriers à ses bénéfices par des salaires démesurés. »

Grâce à cette formule, Stinnes est le roi d'une révolution dans laquelle l'ouvrier ne voit plus qu'une question de salaires. Il n'a pas intérêt à la baisse des prix, à la diminution de l'inflation fiduciaire; il est pour le libre commerce.

Pareil système, il est vrai, ne peut conduire à la longue qu'à la ruine de l'économie allemande. L'homme qui, dans une économie organisée, aurait pu être le plus grand espoir du relèvement de l'Allemagne, en est devenu un des plus grands dangers dans le système économique anarchique que l'Allemagne doit à son gouvernement pseudo-socialiste, système dont l'aboutissement ne peut être que le chaos et la dictature de quelques capitalistes entreprenants.

La presse de droite observe un mutisme presque absolu. Les *Leipziger Neueste Nachrichten* (11. 5. 20), journal d'ailleurs de tendances libérales, sont seules à consacrer un article à Stinnes. Cet article exprime un point de vue assez voisin de celui de Georg Bernhard. Il s'élève contre l'assimilation de Stinnes à Northcliffe :

« Northcliffe était journaliste et il reste journaliste, tandis que Stinnes vient des charbonnages et ne considère le journal que comme un moyen. Ce n'est que peu à peu que Northcliffe, lui aussi, en est arrivé à considérer le journalisme comme un moyen; ce moyen est resté pour lui, malgré tout, celui de faire, en même temps que ses affaires personnelles, la grandeur de l'Empire britannique. Que Hugo Stinnes se propose, par son trust des journaux, le noble but de remplacer la politique de Frédéric Ebert et de Hermann Müller par quelque chose de mieux, cela est peu vraisemblable.

(1) On sait que Lord Northcliffe est propriétaire, notamment, du *Times* et du *Daily Mail*. (Note de la *D. C.*)

» Nos barons de la grande industrie de l'époque de Guillaume Ier étaient libres de toute ambition politique. La politique n'était pour eux qu'un moyen. Pour leurs petites affaires, ils se payaient des commis au Reichstag; pour les plus grandes, ils avaient de plus hautes relations. Mais faire de la politique pour la politique elle-même, sacrifier ses affaires pour se vouer avec passion aux affaires de l'Etat comme le font des industriels anglais, était tout à fait éloigné de leur mentalité. Et il en est de même aujourd'hui encore. Les achats de journaux que fait Stinnes doivent donc être en relation étroite avec son commerce, et le commerce de Stinnes, c'est le charbon. »

Qu'on ne dise pas que Stinnes est un danger pour la forme républicaine allemande :

« Assurément, Stinnes est assez dénué de préjugés pour laisser à la bureaucratie gouvernante la joie de ses institutions démocratiques et républicaines, pourvu, bien entendu, que les institutions de l'Etat s'adaptent au système de la dictature économique du charbon. Le mercantilisme, tout-puissant dans la république, fera d'ailleurs le nécessaire pour cela. »

Ce n'est pas l'Allemagne républicaine, c'est l'Allemagne tout court qui est menacée par la dictature du charbon :

« Une dictature du charbon dans l'Ouest amènera une dictature des céréales dans l'Est et, entre les deux dictatures, l'Allemagne ne saurait être autre chose qu'une sorte de colonie exploitée par l'Entente. Elle ne retrouvera jamais sa liberté et sa dignité de nation égale aux autres nations de la terre. Car la grande majorité des citoyens se désintéressera de la pseudo-liberté qui sera seule possible dans pareil Etat. »

[*B. P. P. A.*, 18, 5. 20.]

VOIX NON CATHOLIQUES

Conséquences politiques italiennes et internationales de la dernière Encyclique

Nous lisons dans l'un des plus importants organes « libéraux » d'Italie, le Corriere della Sera *de Milan* (2. 6. 20) :

Encore que la dernière Encyclique pontificale — où les protestations habituelles et de pure forme s'accompagnent d'une reconnaissance implicite de Rome comme capitale de l'Italie — ait paru à l'improviste et sans avoir été annoncée à l'avance, elle constitue, sans doute aucun, la conclusion d'une pensée politique longuement mûrie.

La reprise des relations entre la France et le Saint-Siège, que devait symboliser solennellement la mission Hanotaux à la canonisation de Jeanne d'Arc, avait fait l'objet, de l'autre côté des Alpes, de la part de la presse et du gouvernement, de manifestations qui ne pouvaient pas ne pas retenir l'attention des personnages les plus autorisés de la Curie romaine. Millerand avait terminé l'exposé des motifs de son projet de loi par l'affirmation très nette que le gouvernement, bien loin de renoncer aux principes de laïcité, retournait à Rome en « s'inspirant exclusivement de l'intérêt national » (1). Quelques hommes politiques, dont M. Briand lui-même, ne craignaient pas de déclarer qu'il convenait d'utiliser l'Eglise pour la politique coloniale aussi bien que pour la politique danubienne et antigermanique de la France. L'*Echo de Paris* saluait l'événement en termes un peu bien excessifs : « A cette réconciliation le Pape gagne dix et nous gagnons cent. »

C'en était assez pour alarmer le patriotisme des catholiques italiens. Certains parlèrent et, en termes mesurés assurément, demandèrent si l'imagination française n'exagérait pas en supposant qu'une institution aussi hautement internationale que l'Eglise voudrait se mettre au service de l'impérialisme d'un seul pays. L'Eglise n'a jamais supporté longtemps la tutelle intéressée d'une seule nation, fût-ce même sa fille aînée. A ces considérations, il faut ajouter qu'à peu près en même temps l'opinion publique italienne était mise en défiance devant l'activité envahissante et contradictoire du Parti Populaire Italien (1) : l'Italie pouvait-elle, se demandaient certains, donner sa confiance à un Parti politique rattaché par trop de liens à une organisation internationale dont les intérêts diffèrent parfois des nôtres ?

L'Encyclique pontificale nous apporte à la fois un éclaircissement et une sorte de compensation.

Eclaircissement, avant tout, par l'adhésion explicite de la Papauté à l'idée de la Société de *toutes* les nations et à l'idée d'une paix solide et juste. Deux idées qui appartiennent à la plus haute tradition chrétienne. On ne saurait donc s'étonner de voir le Souverain Pontife les adopter ouvertement; et on peut s'abandonner à un optimisme modéré en constatant que la force de premier ordre qu'est le catholicisme se propose de travailler à une réorganisation du monde selon le droit et met pour autant un frein à l'ardeur de ceux qui, en France ou ailleurs, se flattent de pouvoir asservir l'Eglise à un idéal néfaste d'éternel esprit de guerre ou au non moins néfaste idéal du bolchevisme. Espérons que le Parti catholique italien saura profiter, lui aussi, de l'excellente leçon qui lui est donnée *ex cathedra*.

Si cet acheminement résolu vers une démocratie chrétienne saine et pacifique caractérise la partie de l'Encyclique destinée à dissiper les équivoques nées ou à naître de la nouvelle intimité avec la France; il nous faut tenir pour une juste compensation accordée à l'Italie l'assurance qu'il ne sera élevé aucune opposition aux visites des chefs d'Etats catholiques à Rome. Une modification aussi radicale de l'attitude de la Papauté envers le Quirinal enlève toute force aux protestations obligatoires et consacre la reconnaissance, par le Vatican, de Rome capitale de l'Italie. Le rapprochement avec la France, surtout d'après les interprétations françaises, menaçait l'équilibre. L'Eglise a voulu le rétablir en témoignant qu'elle ne réservait pas ses sollicitudes à une nation catholique plus qu'à une autre, et peut-être aussi en soulignant à dessein que, dans sa pensée officielle, le Parti catholique italien doit s'employer à fortifier l'Etat plutôt qu'à le diminuer, à apaiser les passions de parti plutôt qu'à les envenimer.

Il y aurait beaucoup à dire, et il a été dit beaucoup déjà, sur la manière dont, au début de leur action, les catholiques italiens ont utilisé le consentement donné par le Pape à voter en masse. De même, l'examen concret des faits, à mesure qu'ils se présenteront, permettra seul de mesurer les conséquences et les réalisations pratiques de l'Encyclique.

Mais ces réserves ne sauraient amoindrir notablement la valeur et la signification historique des deux actes. En permettant aux catholiques de former un parti national, le Vatican a reconnu l'Etat ita-

(1) Cf. *D. C.*, t. 3, p. 391.

(1) Sur le P. P. I., cf. *D. C.*, t. 1, pp. 213-218 ; t. 2, pp. 441-448 et 765-766 ; t. 3, pp. 525-526 et 622-623.

…ien. En levant pour les souverains catholiques la défense de venir à Rome, il a clos la phase internationale de la question romaine. C'était reconnaître à deux reprises et irrévocablement l'unité de l'Italie.

Voilà qui comptera parmi les résultats les plus précieux et les plus positifs de la guerre victorieuse. L'entrée sans réserves des catholiques dans la vie constitutionnelle est à ranger parmi les conséquences immédiates de Vittorio Veneto (1). L'acceptation quasi formelle de Rome italienne emprunte un particulier relief à l'imminence du cinquantenaire de la *Porta Pia* [20 sept. 1870]. C'est donc un acte de paix religieuse et de paix civile, que nous avons le devoir d'accueillir en souhaitant qu'il porte des fruits.

[Traduit de l'italien par la *D. C.*]

AVIS AUX ABONNÉS DE LA « D. C. »

Augmentation du nombre de pages Augmentation du prix d'abonnement

Sous ces titres, la *D. C.* du 14. 2. 20 a publié la note ci-après reproduite :

Les premières notes et le prospectus qui ont annoncé l'apparition de la D. C. *promettaient des « livraisons hebdomadaires alternées de 16 et de 32 pages ».*

Or, par suite de deux augmentations successives réalisées sans modification du prix d'abonnement, du 8 février 1919 au 7 février 1920, les abonnés ont reçu 1 922 pages de texte au lieu de 1 180, soit une augmentation de 62 % (2).

A cette double augmentation matérielle, *nous avons joint un supplément très notable de dépenses résultant du dépouillement et de la traduction des périodiques étrangers qui servent notamment à la constitution de ces « Dossiers de la* Documentation Catholique *» si appréciés de tous nos lecteurs.*

Mais, durant ces douze mois, nous avons eu à supporter d'autres augmentations formidables sur les matières premières et la main-d'œuvre, augmentations qui font des bonds invraisemblables tous les trois ou quatre mois et ont contraint tous les périodiques à hausser leurs tarifs sous peine de disparition.

Nul ne sera donc surpris que l'administration de la D. C. *demande pour l'avenir un supplément d'abonnement — très inférieur à l'accroissement de dépenses de l'année écoulée.*

Désormais — en attendant que la situation générale s'améliore, — la D. C. *coûtera, au lieu de 15 francs par an, 20 francs (22 pour l'étranger), soit une augmentation de prix de 33 %, alors que la seule augmentation de notre texte atteint 62 %.*

Nous espérons fermement que nos abonnés, non seulement nous resteront fidèles, mais qu'ils se feront tous un devoir — devoir dont l'accomplissement aura sa récompense ipso facto *— de chercher autour d'eux des abonnés nouveaux, d'abord pour empêcher toute augmentation ultérieure et faire ainsi mentir les sombres pronostics des spécialistes des questions de presse, et aussi pour nous permettre de réaliser un sérieux progrès : augmenter bientôt le nombre de pages sans nouvelle augmentation de prix.*

C'est, en effet, la première conclusion que nous voudrions donner à notre enquête : l'ensemble de nos abonnés demandent le maintien des rubriques existantes et s'en déclarent enchantés, mais un grand nombre souhaitent l'accroissement des rubriques qui leur sont plus utiles personnellement. Nous sommes tout disposés, avec leur concours, à leur donner satisfaction.

Réduction provisoire du nombre de pages

Depuis le mois de février, quelle a été la situation ? Nul de nos lecteurs, sans doute, ne l'ignore : les bonds d'augmentation de prix n'ont pas eu lieu de trimestre en trimestre, mais le plus souvent *de quinzaine en quinzaine*.

Et le 1er mai, l'ensemble des journaux augmentait le tarif de vente de près de 50 %, tandis que quelques-uns — ils affirment que leurs confrères devront les imiter sous peu (1) — réalisaient une hausse immédiate encore plus forte, et qui, pour les numéros isolés, allait jusqu'à 100 % (l'*Action Française*, la *Démocratie Nouvelle*, le *Gaulois*, le *Figaro*, etc., sont payés désormais 20 centimes, et pour ce prix l'*Humanité*, trois fois par semaine, ne donne que deux pages).

Que devait faire la *D. C.* ?

Elle a estimé que nos abonnés supporteraient plus aisément — à titre provisoire, d'ailleurs : jusqu'à ce que la crise soit passée — une *diminution de pages* qu'une *augmentation de prix*.

En conséquence, à partir du mois de juin, nous supprimons un fascicule par mois, soit *douze par an*. Mais les suppressions se feront de préférence aux périodes où les documents sont moins abondants s'ils ne chôment tout à fait : de juillet à la mi-octobre, nous ne paraîtrons qu'une fois par quinzaine, ce qui épargnera sept numéros ; nous supprimerons les deux numéros de Noël et du jour de l'an, deux numéros pour la Semaine Sainte et les fêtes de Pâques, et enfin un numéro pour la Pentecôte.

Et malgré ces suppressions, nos abonnés auront encore environ un tiers de texte de plus que n'avaient annoncé nos prospectus (2).

Nous rappelons, au surplus, que dans la mesure où le permet la souscription ouverte dans la *Croix*, notre administration fait une remise sur le prix d'abonnement aux membres du clergé et des Congrégations qui lui en adressent la demande.

Enfin nous remercions ceux de nos amis qui se sont occupés de recruter des adhérents à notre œuvre. Alors que la première année avait déjà donné une récolte des plus encourageantes, depuis février dernier nous avons reçu une moyenne de quatre nouveaux abonnés par jour. Nous espérons que les prières et le zèle de nos lecteurs doubleront au moins cette proportion, et que nous pourrons « tenir », en attendant de croître et prospérer, travaillant toujours et uniquement pour « que le règne du Seigneur arrive » !

(1) Les Italiens opposent couramment à la défaite de Caporetto la victoire « éclatante » de Vittorio Veneto, où se déroula pour leurs armées le dernier acte de la Grande Guerre. (Note de la *D. C.*)

(2) La première augmentation a eu lieu dès le début de la *D. C.* : du 8 février 1919 au 7 février 1920, au lieu de 1 296 pages (soit 27 fascicules de 32 pages et 26 fascicules à 16 pages), les abonnés ont eu 1 818 *pages*. En second lieu, depuis le 1er novembre 1919, la quantité de *texte* contenue dans chaque numéro a été, par l'allongement et l'élargissement des colonnes, augmentée de près d'un cinquième (ce qui a fait contenir dans les 1 818 pages de *papier* la valeur de 1 922 pages de *texte*).

(1) Les directeurs de journaux doivent précisément se réunir aujourd'hui même pour délibérer sur cette question.

(2) D'après nos prévisions de janvier 1919, nos abonnés devaient recevoir par an 26 fascicules à 32 pages et 26 à 16, soit 1 248 pages. Ils recevront désormais 40 fascicules à 32 pages plus les 2 fascicules des Tables, de 64 pages chacun, soit 1 408 pages de *papier*, lesquelles, grâce à l'extension des colonnes en longueur et en largeur, correspondent à 1 688 pages de *texte*.

NOTES DE DROIT CANONIQUE

Les Supérieurs et les confessions de leurs religieux [1]

Le canon 518, tout en reconnaissant le droit des supérieurs religieux pourvus des pouvoirs de confesseurs de confesser leurs sujets, qui *sponte ac motu proprio id petant*, leur prescrit de ne pas le faire *sine gravi causa, per modum habitus*. Cette prohibition regarde les seuls supérieurs proprement dits, non ceux qui ont une part d'autorité sans être supérieurs, comme les Pères spirituels, les maîtres des novices (en dehors de leurs novices), les ministres, économes, les directeurs d'une œuvre ; et elle ne s'étend qu'aux pénitents qui sont soumis à leur autorité d'une façon habituelle, non à ceux qui sont occasionnellement dans la maison, ou qui, l'habitant d'une façon permanente, sont indépendants de ce supérieur. Le *sponte ac motu proprio* exclut, au sens du § 3 du même canon, la violence, la crainte, les suggestions importunes, *importunæ suasiones*, et les autres procédés analogues ; théoriquement, ils n'excluraient pas un simple conseil, une suggestion qui n'aurait rien d'importun ; il sera cependant plus sage de s'en abstenir. Le *per modum habitus* se vérifie quand le supérieur devient comme le confesseur ordinaire ou à peu près ordinaire du religieux, non quand, temporairement et accidentellement, celui-ci se confesse pendant quelque temps, même plusieurs fois, par exemple durant une période de tentations, de tristesse, etc.

On jugera moralement de la gravité des causes qui autoriseraient une exception, non seulement d'après les motifs pris en eux-mêmes, mais aussi d'après les circonstances : ainsi un religieux âgé pourra être admis plus facilement qu'un jeune religieux, parce que d'ordinaire sa liberté d'action est plus manifeste. Sous cette réserve, l'auteur donne ces exemples : *Nimia distantia alterius confessarii idonei ; desiderium perficiendi confessionem cum confessario propriæ religionis ad normam constitutionum, etsi alii confessarii sæculares vel aliarum religionum non adeo distent ; repugnantia gravis ad confessionem peragendam cum aliis confessariis ejusdem religionis qui præsto adsunt, sive ex ætate sive ex qualitatum defectu, sive ex adverso animo ; necessitas pœnitentis qui confessionem rationabiliter postulet ut, salvo honore, pericula ipsi vitentur ; seria affirmatio pœnitentis fide digni, quod profectum extraordinarium obtineat ex confessionibus cum Superiore peractis quæ facto comprobetur, dummodo in hoc casu moraliter pericula vitari possint ex quibus prohibitio data fuit* (2).

La loi du jeûne et les femmes quinquagénaires [3]

C'était, avant le Code, une opinion solidement probable que les femmes, à partir de cinquante ans, étaient, par le fait de leur âge, exemptes de la loi du jeûne. On fondait cette exemption sur une présomption générale de caducité, présomption que contestait du reste la médecine pastorale. Cf. ESCHBACH, *Disput. physiologico-theologicæ*, p. 51.

Le canon 1254 astreint maintenant au jeûne, en termes explicites, *tous* les fidèles de vingt et un ans révolus à soixante ans commencés. Les femmes sont clairement comprises dans cette formule ; et avec Vermeersch et Torres Laguna, le P. del Castillo estime que l'ancienne opinion a perdu sa probabilité.

Restera à examiner, dans chaque cas particulier, si des raisons spéciales, qui pourront se présenter plus fréquemment pour des personnes âgées, n'excusent pas tel ou tel sujet.

(1) Note du R. P. LARRAONA, C. M. F., dans le *Monitore Ecclesiastico*, 2. 20, p. 52 ; résumée dans la *Nouvelle Revue Théologique*, 6. 20, pp. 376-378.

(2) Les raisons de la prohibition sont surtout la liberté des consciences, de la part des inférieurs, et la liberté du gouvernement extérieur de la part des supérieurs.

(3) Note du R. P. DEL CASTILLO, S. J., dans *Sal Terræ*, 3. 20, p. 226 ; résumée dans la *Nouvelle Revue Théologique*, 6. 20, p. 378.

Pour les Mères de famille

CRÉATION D'UNE "MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE"

Décret du 26 mai 1920 [1]

RAPPORT AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 25 mai 1920.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Le relèvement de la natalité, qui s'impose à notre pays pour ne pas déchoir du rang où sa victoire l'a placé, et pour lui permettre d'en récolter tous les fruits, est avant tout une question morale.

Nous ne devons donc rien négliger de ce qui peut encourager les mères françaises à faire à la maternité la part qu'elle doit avoir dans l'idéal de ceux qui fondent un foyer. Que la mère de famille soit honorée comme elle doit l'être, qu'elle se sente entourée du pieux respect et de la déférente sollicitude de ses concitoyens, au lieu de se heurter à l'indifférence, pour ne pas dire à la malignité publique ; que l'importance et la grandeur de son rôle social apparaissent aux yeux de tous, et la mère de famille, bien loin de les regarder comme insupportables et de les rejeter comme s'ils contrariaient sa destinée, acceptera noblement, avec une légitime fierté comme faisant partie de son patrimoine d'épouse, les épreuves, les souffrances, les dangers même, qui sont inséparables de l'enfantement.

Entre ces deux sentiments : l'un égoïste, où l'individu ne songe qu'à son propre bien-être ; l'autre, altruiste, où il songe à perpétuer après lui sa race et sa patrie, les pouvoirs publics n'ont pas le droit de rester neutres. La République doit témoigner d'une manière éclatante de sa gratitude et de son respect envers celles qui contribuent le plus largement à maintenir par leur descendance le génie et la civilisation, l'influence et le rayonnement de la France.

Le décret que nous avons l'honneur de présenter à votre signature, et qui traduit un vœu exprimé à l'unanimité par le Conseil supérieur de la natalité, institue sous le nom de « médaille de la Famille française » un ordre de récompenses honorifiques

(1) « Décret portant création de la *Médaille de la Famille française.* »

ar les mères de famille qui ont pris à tâche d'éle- dignement de nombreux enfants. Un témoignage stime publique leur est dû de ce chef et leur sera nis accompagné d'une médaille de bronze si elles élevé au moins cinq enfants simultanément ants, le dernier ayant atteint l'âge d'un an. La daille sera d'argent, si ce nombre est de huit; r s'il atteint dix.

Nous insistons sur ce point que, pour mériter cette ompense, il ne suffit pas de mettre au monde des fants, il faut encore savoir les élever et s'efforcer, toute occasion, par le conseil et par l'exemple, de r inculquer une saine éducation morale.

Il ne s'agit naturellement pas ici pour l'Etat, res- tueux de toutes les philosophies et de toutes les yances, d'intervenir dans le domaine réservé à la erté des parents, ni de s'immiscer dans leur façon concevoir l'éducation donnée à leurs enfants.

Nous n'entendons juger de celle-ci que du dehors, en nous plaçant exclusivement au point de vue jectif, sur le terrain des faits constatés par tous. s parents mènent-ils une vie honorable ? Leurs fants annoncent-ils, dans l'ensemble, devoir se nformer à ce bon exemple, comme il est naturel la part d'enfants sur lesquels une mère a veillé ? us ne devons pas aller au delà de cet examen ; ais nous ne pouvons pas non plus nous en abs- nir. Le témoignage de mérite et d'estime que us avons en vue ne peut s'appliquer qu'aux milles vraiment méritantes et estimées telles par rs concitoyens.

On en comprendra dès lors la valeur ; et nous mons à penser que l'humble ruban qui rappellera témoignage de respect et de reconnaissance natio- le, aura la plus grande valeur aux yeux des mères i placent toute leur fierté dans le nombre et dans valeur de leurs enfants.

Je vous demande donc, Monsieur le Président, de ndre aux mères de famille nombreuses l'hommage i leur est dû, en revêtant de votre signature le cret suivant, qui, nous le savons à l'avance, ré- ond à la plénitude de vos sentiments.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'hom- age de mon respectueux dévouement.

Le ministre de l'Hygiène,
de l'Assistance et de la Prévoyance sociales,
J.-L. Breton.

Le président de la République française,

Sur le rapport du ministre de l'Hygiène, de l'As- stance et de la Prévoyance sociales,

Décrète :

Art. 1er. — Il est créé, sous le nom de médaille e la Famille française, une distinction honorifique estinée à rendre hommage au mérite des mères de mille françaises qui ont dignement élevé de nom- reux enfants, et à leur témoigner la reconnaissance e la nation.

Ne peuvent obtenir la médaille de la Famille fran- ise que les mères de famille de nationalité fran- ise qui, par leurs soins éclairés, leur activité labo- euse et leur dévouement, auront fait un constant fort pour inspirer à leurs enfants, dans les meil- ures conditions d'hygiène physique et morale, amour du travail et de la probité et le souci de urs devoirs sociaux et patriotiques.

Le modèle de la médaille, la couleur et la dispo- tion du ruban seront déterminés par un décret écial.

Art. 2. — La médaille de la Famille française omporte trois modèles :

Le modèle de bronze est accordé aux mères de mille remplissant les conditions prévues à l'art. 1er, lorsqu'elles auront eu cinq enfants légitimes simul- tanément vivants, le dernier étant âgé d'au moins un an.

Lorsque, les mêmes conditions étant remplies, le nombre des enfants est de huit, la médaille est d'argent. Quand il est de dix, elle est de vermeil et porte le nom de médaille d'or.

Les enfants tués à l'ennemi, ou décédés des suites de blessures ou de maladies contractées aux armées pendant la guerre, comptent au même titre que les enfants vivants pour l'obtention de la médaille.

Art. 3. — La médaille de la Famille française est conférée par décret contresigné par le ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales.

Les titulaires recevront gratuitement la médaille et un diplôme constitué par l'expédition du décret de nomination.

Art. 4. — Les titulaires sont autorisées à porter la médaille suspendue à un ruban conforme au type officiel. Ce ruban est simple pour la médaille de bronze. Il porte, pour les médailles d'argent et d'or, une rosette, dont la disposition sera fixée par le décret prévu à l'article 1er.

Est autorisé le port, sans la médaille, d'un nœud de ruban pour la médaille de bronze, d'une rosette pour la médaille d'argent et d'une rosette reposant sur le ruban pour la médaille d'or.

Art. 5. — Les propositions et demandes de mé- dailles de la Famille française adressées au ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, sont remises au préfet, qui les transmet après enquête, dans les trois mois au plus tard, avec son avis et celui de la Commission départementale de la natalité.

Elles sont soumises au Conseil supérieur de la natalité, qui est chargé de vérifier si les propositions sont faites en conformité des décrets et règlements. Ce Comité donne, en outre, son avis sur les pro- positions de suspension ou de retrait du droit de porter la médaille et sur les modifications à apporter aux décrets et règlements qui la concernent.

Aucune nomination ne peut être faite, aucune sus- pension ni aucun retrait du droit de porter les in- signes ne peuvent être définitivement prononcés sans l'avis conforme du Conseil supérieur de la natalité.

Toutes les nominations seront publiées au *Journal Officiel*.

Art. 6. — Le droit de porter l'insigne et la mé- daille de la Famille française est suspendu ou se perd pour toutes les causes qui suspendent ou font perdre la qualité de Française.

Il peut être suspendu ou retiré définitivement lorsque les conditions prévues à l'art. 1er cessent d'être remplies, et dans les mêmes formes que celles qui sont prévues pour l'attribution de la médaille.

Les chefs des Parquets devront transmettre au ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Pré- voyance sociales copie des jugements criminels, cor- rectionnels et de police concernant les titulaires de la médaille. Les préfets et les maires transmettent à la Commission départementale de la natalité copie des procès-verbaux de contravention.

En cas d'urgence, le ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales peut sus- pendre provisoirement le droit au port de l'insigne et de la médaille, en attendant l'enquête et la déci- sion de la Commission d'examen.

Art. 7. — Le ministre de l'Hygiène, de l'Assis- tance et de la Prévoyance sociales est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Journal Officiel* et publié au *Bulletin des Lois*.

Fait à Paris, le 26 mai 1920.

P. Deschanel.

LES LIVRES EN 1919-1920 [1]

Philosophie

Thomisme et Scolastique

Le Thomisme. Introduction au système de saint Thomas d'Aquin, par Etienne Gilson, prof. d'Histoire de la philosophie à l'Université de Strasbourg. Un vol. in-8°, 6 fr. 20 franco. A. Vix, Strasbourg.

« On ne peut que féliciter M. Gilson d'avoir publié le cours consacré au « Système de Thomas » d'Aquin » qu'il professa en l'année 1913-1914 à la Faculté des lettres de Lille. Le but de cet ouvrage « n'est nullement un exposé total, ni même un » exposé complet de la philosophie thomiste; il pré- » tend simplement faire apercevoir, à ceux qui n'en » auraient aucune idée, ce qu'est, dans ses lignes » directrices et dans sa structure générale, le » système du monde qu'a élaboré saint Thomas ». Cette introduction au thomisme rendra service non seulement aux professeurs de philosophie, mais à tous ceux qui veulent se rendre compte de la place qu'occupe la philosophie thomiste dans l'histoire de la pensée humaine. » (*Croix*, 5. 3. 20.)

Introduction à l'étude et à l'enseignement de la scolastique, par le R. P. Richard, O. P. Un vol. in-8° de 380 pages, 6 fr. 20 franco. 2° édition. Bonne Presse, Paris.

« Cet ouvrage est une étude approfondie de la méthode scolastique, montrant sa valeur comme discipline intellectuelle et comme moyen de discerner la vérité; « des erreurs modernes ne tien- » draient pas un moment devant sa logique ». L'ouvrage est aussi un aperçu de la philosophie scolastique, et sa comparaison avec la moderne. Le cardinal Mercier, puissant philosophe, souhaitait la plus large diffusion de cet ouvrage. » (*Croix*, 5. 3. 20.)

Le Retour à la scolastique, par Gonzague Truc. Un vol. in-18 de 164 pages. La Renaissance du Livre, Paris.

« [M. Truc] est un fervent scolastique, mais singulièrement dissident dans sa ferveur, puisqu'il répudie ce qui nous intéresse le plus dans cette philosophie, c'est-à-dire sa solution du problème théologique et son introduction à la foi. Nous en sommes avertis dès les premières pages de son petit volume, où, disant que les grands docteurs de l'Ecole continuent les Grecs, que rien ne dépasse, il écrit ces étranges paroles : « A notre pays, il a » donc appartenu de renouer la tradition philoso- » phique, et, dès le moyen âge, de reporter la » pensée aussi haut qu'elle pouvait atteindre après » la tragédie lamentable qui nous a dépossédés de » la sagesse antique et a jeté sur le monde moderne » le voile ténébreux du Golgotha. » Ces mots ont leur commentaire au cours du livre. La scolastique, prétend notre auteur, eut trop d'ambition; elle voulut élucider le mystère de Dieu...

» Il en conclut qu'il faut séculariser la scolastique; elle a servi, dit-il, une mystique dépas une religion expirante; tout cela est mort; mandons-lui des services plus humbles et qu fera payer moins cher; cherchons simplement elle, avec un exposé complet du problème de pensée, une maîtresse de logique, un guide ex dans l'art et le travail mental. « L'actualité, » passionnait les vieux docteurs, n'est plus qu » poussière historique; l'objet même de leurs » vaux, l'explication et l'exaltation des dogmes » de Dieu, exprime ce qui nous en intéresse » moins. » Voilà, en vérité, un disciple dont « » vieux docteurs » n'eussent pas été très fiers (*Revue du Clergé Français*, 15. 4. 20.)

Religion et philosophie traditionnelle. Criti et confirmation nouvelle, par Mgr Elie Bl Un vol. in-8°, 1 fr. 10. Imprimerie Vale noise ; Valence.

« L'auteur refait l'inventaire critique de nos titudes, comme Descartes aurait dû procéder, pas en révoquant tout en doute, mais en partant premières réalités connues. » (*Croix*, 21. 5. 20.)

La philosophie traditionnelle et scolastic Précis pour le temps présent, par Mgr Blanc. Un vol. in-8° de 552 pages. E. Vi Lyon.

« Embrassant dans un seul volume toute la losophie, de la logique à la morale, le *Précis* Mgr Blanc s'adresse avant tout « aux esprits d » initiés à quelque philosophie dont ils ne sont » satisfaits ». Ils trouveront ici des renseigneme complets sur la philosophie scolastique; mi encore, ils y trouveront les certitudes qui l manquent et dont leur esprit a besoin. » (*Ami Clergé*, 20. 11. 19.)

Cours de philosophie, par Ch. Lahr, S. J. T. Psychologie, Logique; t. II, Morale, Mé physique, Histoire de la philosophie. Pa Beauchesne, 1919. Deux vol. in-8°, VII-699 748 pages.

« L'édition présente de ce cours, justement précié, en est une refonte complète et heureuse. L'auteur a profité de sa propre ex rience comme des remarques qui lui ont été fai et il avait à cœur de maintenir son travail au nive des exigences de l'enseignement philosophique. ouvrage a toutes les qualités requises pour ser de manuel aux candidats au baccalauréat ès lettr mais nos confrères pourraient également l'utili pour entretenir ou rafraîchir leurs connaissan philosophiques. Le P. Lahr a voulu « exposer clai » ment et méthodiquement les conclusions les p » certaines de la philosophie moderne, en les ra » chant toujours à cette grande tradition de ph » sophie chrétienne, dont saint Thomas est le c » incontesté » : il y a pleinement réussi, et peut prédire à coup sûr que le grand succès q a obtenu — son cours en est à la vingtième édit — sera durable. » (H. LEDUC, *Revue du Cle Français*, 15. 2. 20, p. 319.)

Philosophia scolastica, par Farges et Barbede Deux vol. in-12, 8 francs. Berche et Tra Paris.

Cours de philosophie scolastique, adaptation français de l'ouvrage précédent. (Même é teur, même prix.)

« On connaît la méthode de MM. Farges et Bar

(1) Cf. *D. C.*, t. 2, pp. 828-832 ; t. 3, pp. 72-80, 140-144, 218-224, 442-446, 541-544 et 604-608.

te, dont le manuel est devenu classique dans les minaires français et italiens : elle consiste à tier tout d'abord les étudiants et les lecteurs à philosophie scolastique, en ne donnant aux eurs qu'une mention rapide; l'esprit ainsi formé immunisé par la possession de la vérité pourra suite sans danger prendre contact avec les sysnes en vogue. Dans cette dix-huitième édition, les teurs s'en sont tenus plus rigoureusement encore cette « méthode positive » qu'ils avaient adoptée s le début; l'édition présente diffère des précéntes surtout par des suppressions.

» Quant au *Cours de philosophie scolastique* en ançais, il n'est pas seulement utile à quelques udiants auxquels la langue latine est moins famire (tels, par exemple, ceux qu'on nomme couramment les « vocations tardives »); mais nous savons l'il est lu et étudié par les laïques qui désirent nnaître la philosophie catholique; il y a même usieurs villes de France où des professeurs de niversité utilisent ce *Cours* dans des conférences ivées où ils s'initient à la philosophie scolastique. est assez dire la valeur de l'ouvrage et le mérite e ses auteurs. » (*Ami du Clergé*, 20. 11. 19.)

hilosophie du raisonnement dans la science, d'après saint Thomas, par le R. P. T. Richard, O. P. Un vol. in-16 de x-593 pages. Bonne Presse, Paris.

« L'ouvrage se divise en deux parties. La première artie groupe, sous le titre de *Notions générales*, uatre études d'inégal intérêt sur les rapports de la cience et de la philosophie, ceux du fait et de idée, l'origine des premiers principes et les degrés e la connaissance...

» La seconde partie : *Notions particulières*, traite es principes relatifs à certaines formes de raisonement. Elle contient la théorie logique de l'inducion et de la déduction, un chapitre sur le raisonement en matière contingente, un autre sur la critique historique, une analyse de l'assentiment onné aux propositions inévidentes ou croyance, nfin une étude destinée à prouver que l'histoire à ucun degré n'est une science...

» Il faut savoir gré au P. Richard d'avoir rappelé, même sous une forme un peu austère, les principes de toute recherche féconde, au point de vue scientifique. La pensée de nos contemporains est affolée, parce qu'elle ne subit plus l'influence d'une saine philosophie. S'efforcer de restaurer la sagesse des anciens, qui est la sagesse tout court, c'est travailler au véritable progrès. » (G. Voisine, *Revue de Philosophie*, janv.-févr. 1920.)

Elementa philosophiæ christianæ, ad mentem S. Thomæ Aq. exposita, par S. A. Lortie. Trois vol. in-8°. *L'Action sociale*, Québec.

« Adopté par l'Université Laval et rédigé conformément à ses programmes de baccalauréat et de licence, cet ouvrage se recommande par sa clarté, par une certaine brièveté dans les questions d'importance secondaire, par le soin, la documentation, la fermeté avec lesquelles sont traitées les questions aujourd'hui débattues, notamment en morale, telles que les questions scolaire, sociale, internationale, électorale, etc. — C'est un bon exemple de la façon dont l'enseignement de la philosophie peut contribuer à la défense de la vérité et des droits catholiques. On pourra s'en inspirer et s'en servir très utilement hors des frontières du Canada. » (*Ami du Clergé*, 20. 11. 19.)

Le retour à Dieu par l'intelligence et la volonté dans la philosophie de saint Thomas, par J. Durantel. Alcan, Paris.

« C'est l'œuvre d'un chercheur beaucoup plus que celle d'un disciple. Aussi, bien que les 400 pages très serrées du volume contiennent de très justes remarques et des aperçus intéressants, nous ne croyons pas que la lecture en soit tout à fait à recommander pour quiconque veut s'assimiler le thomisme. » (*Revue Thomiste*, janv.-mars 1920.)

Institutiones logicæ et ontologicæ. II. Ontologia, sive Metaphysica generalis, par T. Pesch, nouvelle édition, par Charles Frick, S. J. XVIII et 444 pages. 22 marks. Herder, Friburgi, 1919.

« La haute valeur de la *Philosophia Lacensis* est universellement reconnue. Le P. Pesch nous représente les principes de saint Thomas comme les fondements inébranlables de la science et il montre le vide des conceptions modernes sur la substance et la causalité. Ce n'est pas toujours une tâche facile que de suivre les profonds penseurs du moyen âge dans leurs recherches métaphysiques. La méthode scolastique de l'exposé simplifie le travail. L'auteur formule la thèse en termes précis, indique la question, donne les explications nécessaires, déroule la série rigoureuse de ses syllogismes, réfute les objections en quelques phrases courtes mais décisives : procédés excellents pour démêler l'erreur de la vérité. » (Hauswald, *Bulletin ecclésiastique de Strasbourg*, mai 1920.)

Exposés doctrinaux

De ente communi, par P. Stanislas de Baker, S. J. Un vol., 5 fr. 20 franco.

« Ce livre expose les plus hauts problèmes métaphysiques qui se rattachent à la notion de l'être et de ses propriétés. Unité du concept d'être, son analogicité, la distinction de l'essence et de l'existence dans les créatures, tout cela est discuté clairement et résolu heureusement à la lumière et selon l'enseignement de saint Thomas. Les principes féconds de la philosophie scolastique servent aussi à montrer l'inanité de la philosophie moderne du devenir, renouvelée de l'antique, et il faut féliciter l'auteur de s'être préoccupé des besoins intellectuels de son temps. Cet ouvrage sera utile aux profanes et aux élèves, à qui il facilitera la compréhension de ces problèmes, ardus sans doute, mais bien importants par la répercussion qu'ils ont sur tout l'ensemble de la philosophie. » (*Croix*, 19. 3. 20.)

La pluralité des mondes habités, par le R. P. Stanislas Chevalier, directeur de l'Observatoire astronomique de Zo-Sé (Chine). Un vol. in-12 de 89 pages. Chang-Haï.

« Après avoir examiné les grosses et lointaines planètes, absolument inhabitables pour une humanité analogue à la nôtre — car sur des êtres qui en différeraient totalement, il serait chimérique de discuter avec quelque chance de succès, — l'auteur consacre un examen extrêmement serré à la planète Mars, et le résultat est bien fâcheux pour les « Martiens » qui, du coup, rentrent dans le néant d'où ils auraient mieux fait de ne pas essayer de sortir. La seule planète qui, au point de vue scientifique, présente quelque chance d'habitabilité serait Vénus, et encore vers les pôles seulement, car la zone équatoriale est à une température voisine de celle de l'eau bouillante ! L'auteur fait ensuite justice des rêveries qui sèment à plaisir des humanités dans le monde stellaire et termine par l'examen de la question au point de vue philosophique et théologique.

» Tout cela est dit avec prudence, méthode et compétence. Nous ne pouvons que recommander grandement cet excellent travail à ceux que préoccupe la question de la pluralité des mondes habités. » (Joseph de Joannis, *Etudes*, 20. 6. 19.)

Télépathie et double vue, phénomènes naturels et préternaturels, par Mgr Albert Farges. Une brochure de 32 pages, 0 fr. 50. Bonne Presse, Paris.

« Dans ce nouvel opuscule, l'éminent auteur du *Cours de philosophie*, si réputé parmi nos lecteurs, nous expose, en une série de cinq chapitres, toute la théorie de la question si complexe et si délicate de la *télépathie* et de la *double vue*. On admirera la netteté des définitions, l'esprit de courtoisie, mais ferme discussion, enfin les conclusions qui résument cette magistrale étude, entreprise à la lumière des principes de saint Thomas. » (*Communiqué de l'éditeur.*)

La notion platonicienne d'intermédiaire dans la philosophie des dialogues, par Joseph Souilhé. Un vol., 6 fr. 20.

« L'auteur, après avoir dégagé des dialogues de Platon et de la philosophie antérieure la doctrine des intermédiaires, expose en détail leur rôle, qui est d'ordonner et de mettre en continuité les êtres du monde sensible et les idées du monde intelligent. Interprétation originale du platonisme, particulièrement en ce qui concerne les relations des objets sensibles avec les idées et la tendance de Platon à ramener les relations des êtres à des proportions mathématiques. Mais n'est-ce pas exagérer que de présenter comme doctrine centrale d'un système ce qui n'est qu'une méthode? Il est vrai que toute méthode générale, même confusément perçue et inconsciemment appliquée, implique une doctrine, et volontiers on pardonne à l'auteur d'avoir, par ses systématisations, rendu plus clair le platonisme. » (*Croix*, 18. 3. 20.)

Kantisme et modernisme, par l'abbé Van Loo. Un vol. in-12 de XIV-222 pages, 3 francs, Téqui, Paris.

« Réfutation très méthodique du criticisme kantien (pp. 13-124) et démonstration de la filiation kantienne du modernisme (pp. 125-192). » (*Ami du Clergé*, 22-29. 5. 19.)

Essai sur la philosophie de Gratry, par Pointud-Guillemot. Un vol. de XVII-424 pages, Beauchesne, Paris.

« La philosophie de Gratry, comme on le sait, est avant tout une énergique protestation de confiance en la raison, en la raison humaine, et non pas aux recommencements individuels, confiance en la raison suivie jusqu'au bout d'elle-même et jusqu'à sa rencontre avec la foi ; et tout autant, comme elle est une revendication de toute la raison, elle s'adresse à toute l'âme par une adhésion sans défiance aux tendances profondes de la nature, aux instincts du cœur, aux pressentiments confus de notre être. Pour Gratry, reprenant l'enseignement traditionnel, mais par une analyse plus fine et plus enthousiaste, ces tendances sont « prophétiques » et elles doivent aboutir, parce qu'elles expriment le mouvement fondamental de notre nature, la preuve de son origine divine et de ses destinées éternelles...

» ... (M. Pointud-Guillemot) dégage fortement la méthode, les principes directeurs dont il montre les applications successives à Dieu, à l'âme; et ce travail, présenté avec ordre et clarté, laisse deviner, à toutes les pages, une ardente sympathie pour Gratry. Pour avoir vécu longuement dans l'intimité de cette grande âme, l'auteur en a profondément subi le charme; il y a de la piété filiale dans cet exposé; on le devine au ton général, à l'effort pour séparer les théories de Gratry des interprétations mystiques, fidéistes, ontologistes, à l'interprétation bienveillante, quand il le peut. Et le style garde, dans sa sobriété discrète et distinguée, quelque chose de l'élan de Gratry.

» Non pas que cette étude constitue une œuvre de pure exposition ou d'admiration sans critique : bien que toujours sympathique, une discussion serrée accompagne le résumé des principales théories de cette doctrine; et cette discussion [est] faite avec une réelle finesse...

» ... Aux réserves de droit de M. Pointud-Guillemot, il est nécessaire d'ajouter d'autres réserves plus fondamentales et que nous eussions aimé plus nettement indiquées dans ce beau travail... (*Revue pratique d'Apologétique*, 15. 3. 20.)

Le sentiment tragique de la vie, par Miguel de Unamuno. Un vol. de 387 pages, *Nouvelle Revue française*, Paris.

« Aux doctrines faciles qui proclament la joie de vivre, la sérénité de l'existence, optimisme superficiel sans grandeur et sans fécondité, il faut opposer, nous dit-on, la claire conscience de cette opposition irréductible d'où naît le sentiment tragique de la vie. Découvrir ce sentiment, c'est entrer dans la puberté intellectuelle; crise pénible, crise féconde aussi, puisque de l'intuition de ce drame intérieur doit sortir tour à tour une philosophie, une religion, une morale.

» C'est à la démonstration de ces thèses que tend le livre de M. Miguel de Unamuno, recteur de l'Université de Salamanque. Livre étrange, paradoxal, désordonné dans l'accumulation de ses citations hétérogènes, faux dans son point de départ, artificiel dans la création de cette opposition factice à la base même de l'individu, livre dangereux surtout, parce qu'il recouvre d'affirmations catholiques des thèses nettement antichrétiennes... » (*Revue pratique d'Apologétique*, 15. 3. 20.)

L'Energie spirituelle. Essais et Conférences, par Henri Bergson. Un vol. Alcan, Paris, 1919.

« Faut-il dire que le bergsonisme est fixé — ce qui n'irait pas sans quelque paradoxe, puisqu'il s'agit d'une doctrine antifixiste; — ou bien que sa vertu créatrice est tarie? Toujours est-il que dans les pages en question on ne trouve guère d'aperçus nouveaux. L'auteur renvoie avec une admirable régularité à ses études précédentes, en particulier à *Matière et mémoire*. Est-il opportun de faire des citations? Nous ne le croyons pas. — Signalons simplement quelques remarques justes sur la mémoire matérialisée et localisée dans telle ou telle circonvolution cérébrale : « Les choses se » passent bien plutôt comme si le cerveau servait à » rappeler le souvenir et non pas à le conserver. » (P. 56.) — M. Bergson a pu réunir quelques données pour combattre l'idole scientiste et matérialiste; sur son devenir, ses écrits en sont eux-mêmes la preuve, il ne pourra jamais édifier. » (*Revue Thomiste*, janv.-mars 1920.)

Intuition et amitié, par J. Segond. Un vol. Alcan, Paris, 1919.

« Les chapitres sont intitulés : Les formes de l'Intuition; — l'Intuition féminine; — Le rôle de l'intelligence; — L'ironie et l'enthousiasme; — La dialectique du cœur; — La science; — Les amitiés mystiques; — La transfiguration de l'âme; — Le renoncement; — La joie intérieure; — La présence mystique.

» Ce n'est plus de la philosophie, c'est de la mystique pour initiés. Allons-nous voir le bergsonisme, usé comme système, se muer en religion de l'Elan vital? Il ne faudrait pas s'en étonner outre mesure... » (*Revue Thomiste*, janv.-mars 1920.)

Psychologie et Morale

Psychologie, par E. Baudin, prof. au collège Stanislas. Un vol. in-8° de V-618 pages, 5 francs. J. de Gigord, Paris.

« L'objet propre du livre de M. Baudin est la psychologie *scientifique* : le savant aujourd'hui ne voit dans la nature que des groupes de phénomènes à observer, à analyser, à expliquer par des

s; de même le psychologue scientifique étudie ns l'âme la conscience, ou l'ensemble des phéno-ènes psychiques.

» Entre le point de vue métaphysique et le point vue scientifique, il faut d'ailleurs se garder imaginer une opposition ou un conflit : la science supplée pas à la métaphysique, et elle ne la pprime pas ; elle lui prépare ses problèmes et aide de leurs solutions. La psychologie rationnelle métaphysique de l'âme est l'au-delà de la psy-ologie scientifique, de même que la cosmologie tionnelle ou métaphysique de la matière est u-delà de la physique scientifique. La psycho-gie métaphysique prend pour matière les données les résultats de la psychologie scientifique, et se opose d'en rendre raison. Elle commence là où lle-ci finit, et la continue sur un plan nouveau.

» Très peu de théories donc, et de discussions le oins possible; mais, avant tout, M. Baudin insiste r le côté positif des questions, sur les faits bien quis, sur leurs applications les mieux établies, sur s résultats les plus certains du travail des pro-ssionnels. Ce travail a pris, de nos jours, un déve-ppement immense : il n'est pas un recoin de l'âme umaine qui n'ait été l'objet de monographies uillées. Est-il besoin de dire que M. Baudin con-it tout de ses devanciers? Il a tout exploré et us ouvre, à travers ce dédale de notations, des rspectives claires où la vue se repose et s'oriente ec aisance. » (*Ami du Clergé*, 10-17. 7. 19.)

eçons de philosophie. I. Psychologie, par D. Roustan. Un vol. in-8° de 520 pages. Dela-grave, Paris.

« Il s'agit de constituer une psychologie dite scientifique » qui sera, malgré l'étymologie, une ychologie sans âme. Elle consistera surtout à bler entre les phénomènes psychologiques des rap-orts de succession régulière; elle devra vivre d'ob-rvations et d'expériences, mais se défier des astes synthèses et de l'esprit de système. L'auteur rocède bien ainsi : à propos de chaque question, accumule l'exposé des théories, cherche sympa-iquement ce qu'il peut retenir de chacune d'elles en particulier les faits d'expérience qui l'ap-uient; ensuite, chaque fois qu'il le peut, s'efforce e les concilier. S'il prend parti, c'est, le plus sou-ent, en s'enveloppant de nuances et de « peut-être »... » (*Revue des Sciences phil. et théol.*, nv.-avr. 1920.)

a grâce. Essai de pschologie religieuse, par Gonzague Truc. Un vol, in-16 de 136 pages, 2 fr. 50. Alcan, Paris.

« M. Gonzague Truc estime que l'étude de la râce n'est pas le domaine exclusif des théologiens. n peut, laissant de côté la question de sa réalité ssentielle, la considérer dans ses éléments psy-hologiques, et, sous cet aspect, la grâce fera le gitime objet des recherches du psychologue. C'est e que lui-même a tenté. Il étudie successivement grâce et l'état de grâce, les états mystiques égatifs (la tiédeur, l'acédia, la sécheresse), le cou-onnement de la grâce qui est la sainteté...

» La thèse de M. Gonzague Truc n'est que la èse du protestantisme libéral. Puisque M. Truc dmet qu'en matière de grâce les documents catho-ques tiennent le tout premier rang, il comprendra ourquoi les théologiens et psychologues catho-ques ne sauraient se ranger à son avis... » (LUCIEN EURE, *Etudes*, 5. 5. 19.)

a conversion, par le R. P. J. Huby. Un vol. in-12 de 121 pages, 2 fr. 10. Beauchesne, Paris.

« En peu de pages, mais judicieuses et souvent écisives, le P. Huby présente l'historique de la uestion (*les récits de conversion dans l'Eglise*), a psychologie (*les raisons de raconter sa conver-ion*) et sa théologie (*l'interprétation religieuse des faits de conversion*). Sept courts chapitres lui suf-fisent à débrouiller et à mettre au point cette vaste matière, un peu diffuse dans les récits des con-vertis et les ouvrages qui ont utilisé ces récits. Des notes précieuses donnent, dans un minimum de mots, un maximum de renseignements précis, de suggestions originales... » (LÉONCE DE GRANDMAISON, *Etudes*, 5. 11. 19.)

La psychologie de la conversion, par le R. P. Th. Mainage. Un vol. in-8° de XII-436 pages. G. Beauchesne, Paris.

Sommaire. — La conversion, phénomène de psy-chologie religieuse. — L'enquête intellectuelle des convertis. — La part des affections du cœur dans la conversion. — Les mouvements de conversion. — Le dualisme dans l'âme des convertis. — Conversion et névrose. — Conversion et subconscience. — L'édu-cation invisible. — Dieu dans l'âme des convertis.

La psychologie d'une conversion. Du positi-visme au spiritualisme, par Alphonse Primot. Un vol. in-8° de VIII-668 pages, 7 fr. 50. Perrin, Paris.

« C'est une autobiographie. Et ce n'en est que le tome I, qui n'est encore que la psychologie... L'au-teur nous annonce un second volume, qui com-plétera celui-ci et qui sera d'apologétique, puisqu'il nous dira la dernière étape de sa conversion, l'étape qui l'a ramené du spiritualisme à la foi de son enfance. » (*Ami du Clergé*, 10-17. 7. 19.)

De l'inconscient au conscient, par le Dr Gustave Gelley. Un vol. in-8° de XIV-345 pages. Alcan, Paris.

« Dans ce livre, où décidément il y a de tout, on trouvera une critique de l'évolution créatrice de M. Bergson; des dissertations philosophico-théolo-giques dirigées contre l'existence de Dieu; car il faut bien que soit inutile l'hypothèse d'une cause première extérieure à l'univers si l'on tient à placer un nirvana panpsychique qui doit tout expliquer. Mais la preuve n'en est pas faite, quoi qu'en pré-tende le dogmatisme « scientifique » du Dr Gelley. » (*Revue des Sc. phil. et théol.*, janv.-avr. 1920.)

Psychologie pédagogique. L'enfant, l'adolescent, le jeune homme, par J. de la Vaissière. Un vol. in-8° de x-479 pages, 6 francs. Beauchesne, Paris.

« [L'auteur] examine de près le sujet de l'édu-cation, les fonctions par lesquelles s'exercent les facultés et ses dispositions naturelles et volontaires, avec les actions et les réactions par lesquelles il s'adapte à son milieu. La diversité des types et des caractères, des aspirations et des professions, modifiera les directions et les règles élevées par le sentiment religieux, ennoblies par le sentiment moral. L'étude des anormaux devra compléter cet examen critique et servira souvent à éclairer les points obscurs que laisse subsister l'observation des sujets sains et délicats. Une bibliographie qui com-prend près de 1 600 ouvrages permet une étude approfondie de tel ou tel chapitre spécial de cet excellent livre. » (LOUIS MAISONNEUVE, *Polybiblion*, janv. 1920.)

Troubles mentaux et troubles nerveux de guerre, par Georges Dumas. Un vol. in-16. Alcan, Paris.

« Cet ouvrage ne contient pas seulement une des-cription intéressante de beaucoup de troubles men-taux directement ou indirectement provoqués par la guerre, mais encore une étude physiologique et psychologique sur les commotions et les émotions. Un chapitre, particulièrement intéressant, montre que plusieurs de ces troubles dépendent de certaines idées

que conservent les malades et qu'ils acceptent aveuglément. Il s'agit là du mécanisme de la suggestion, et l'auteur précise la théorie de ce phénomène psychologique en montrant que dans bien des cas un état de confusion mentale a existé et a déterminé cette dépression particulière qui est la condition de la suggestibilité. » (*Académie des Sc. morales et pol.*, août 1919.)

Devoirs et périls biologiques, par le Dr Grasset, Un vol. in-8° de x-546 pages. Alcan, Paris, 1917.

« Au jugement du célèbre docteur, la science positive et expérimentale de l'homme, si elle est, comme elle doit l'être, une science distincte de celle du reste de la nature, en un mot, la *biologie humaine*, peut servir à édifier une morale, sinon complète, du moins très compréhensive ; la biologie humaine peut être donnée comme base très solide et indiscutée aux sciences morales et sociales. Nombreux, en effet, sont les *devoirs biologiques*, c'est-à-dire les devoirs que la biologie humaine édicte, et graves sont les périls que l'inobservation de ces devoirs fait courir aux individus ou aux sociétés humaines. Mais l'auteur, qui est un croyant, n'entend pas que la morale soit indépendante de toute métaphysique : Dieu sera toujours nécessaire pour rendre *obligatoire*, au sens strict, ce que la biologie humaine aura montré indispensable à la conservation ou au progrès de l'individu et des sociétés, ce qui est dans l'ordre, conforme à la raison et à l'expérience.

» On lira avec profit ce dernier ouvrage du regretté savant, car on y trouvera exposé avec autant d'autorité que de force un point de vue — celui d'une science positive particulière — que les ouvrages philosophiques de morale négligent peut-être trop souvent. » (H. Leduc, *Revue du Clergé Français*, 15. 2. 20, pp. 319-320.)

Le travail intellectuel et la volonté, suite à « l'Education de la volonté », par Jules Payot. Un vol. in-8° de xv-272 pages, 5 francs. Alcan, Paris.

« Le mérite de ce volume, comme de l'*Education de la volonté*, reste trop dans les zones moyennes. Ce sont de bonnes recettes d'une sagesse courte. Aucun souffle, aucune chaleur d'âme, aucun idéal prêché. Cela fera des jeunes gens circonspects, calculateurs, attentifs à obtenir plein rendement d'eux-mêmes...

» ... La force dernière à laquelle en appelle M. Payot est la conscience, qu'il appelle l'*Incorruptible Comptable*. Et ce terme seul fait de la morale une affaire de comptabilité, de la vie une tenue exacte de registre. Morale de ronds-de-cuir. Que nous aimons mieux la morale chrétienne !

» Une seule remarque de détail. M. Payot reproche « aux religions issues de l'Orient » d'avoir diffamé le travail en le considérant comme un châtiment. Mais comment ignorer que nulle doctrine n'a, en même temps, ennobli le travail autant que le christianisme ? » (Lucien Roure, *Etudes*, 5-20. 9. 19.)

Questions d'histoire

Etudes sur le terme « Dunamis » dans les dialogues de Platon, par Joseph Souilhé. Un vol., 6 fr. 20.

« C'est la vie du mot « Dunamis » dans les dialogues et la philosophie antérieure, et des précisions apportées par Platon à la terminologie courante, précisions qui préparent les théories d'Aristote. Ouvrage intéressant pour les amis du platonisme, mais qu'un rempart de textes, d'ailleurs traduits, rendra d'un accès difficile aux profanes. » (*Croix*, 19. 3. 20.)

La philosophie contemporaine en France. Essa[i] de classification des doctrines, par D. Parodi. Un vol. in-8° de vi-502 pages, 12 fr. 50. Alca[n], Paris.

« Il y a dans tout ce volume un effort louabl[e] pour inventorier, grouper et définir. Ce n'est pa[s] qu'à la lecture on ne s'aperçoive que les doctrine[s] ne rentrent parfois quelque peu les unes dans le[s] autres. Peut-être ceci ne pouvait être évité. U[n] défaut plus grave, c'est que ce tableau, comme [il] arrive, enregistre plutôt les systèmes en formatio[n] et la pensée en recherche que l'état d'esprit e[n] possession d'un système ancien, qu'il estime fond[é] en vérité, qu'il tâche seulement d'enrichir des ac[-] quisitions incessantes de la raison humaine e[t] d'adapter aux besoins variables de la société. T[el] est l'état d'esprit des tenants de la philosophie tra[-] ditionnelle, en particulier de la scolastique ou d[e] la néo-scolastique. De ceux-ci l'auteur fait une o[u] deux mentions fugitives. Ils méritaient mieux... » (Lucien Roure, *Etudes*, 5-20. 9. 19.)

« Nous ne devons pas taire que M. Parodi es[t] un philosophe rationaliste areligieux. Cela décou[le] de certaines appréciations et paraît clairement da[ns] son dédain à peine voilé pour la philosophie catho[-] lique orthodoxe et dans sa façon laïque de construir[e] la morale. » (*Croix*, 3. 7. 19.)

Figures et doctrines philosophiques, par V. Del[-] bos, professeur à la Sorbonne. Un vol. in-1[2] de xii-330 pages, 3 fr. 50. Plon, Paris.

« Œuvre posthume. M. Delbos est mort prématuré[-] ment (âgé de cinquante-trois ans), en 1916. C'éta[it] un grand chrétien. Il avait achevé de prépare[r], quand la mort le prit, l'impression de ce recuei[l]. Il n'en a point choisi les « figures » au hasar[d]. Il s'est attaché aux plus représentatifs d'entre le[s] philosophes...

» ... Quand on aura lu et médité les sept étude[s] qui composent ce volume (Socrate, Lucrèce, Mar[c-] Aurèle, Descartes, Spinoza, Kant, celle-ci la plu[s] longue, pp. 196-259, avec la dernière, consacrée [à] Maine de Biran, pp. 260-327), on connaîtra vraime[nt] l'âme et la pensée de l'auteur, sa philosophie et [sa] foi, cette philosophie qu'il voulait qui fût « rel[i-] » gieuse, non par accident, mais par nature, san[s] » l'être pourtant par préjugé... » (*Ami du Clerg[é]*, 22-29. 5. 19.)

(*La fin prochainement.*)

AVIS A NOS ABONNÉS pour les envois d'argent

Dans l'intérêt de ceux de nos abonnés dont l'abo[n-] nement est échu, pour leur éviter les frais de reco[u-] vrement assez élevés par suite du relèvement d[es] tarifs, nous les prions de nous en faire parvenir [le] montant par CHEQUE POSTAL, dont les frais actu[els] sont de 0 fr. 15.

Adresser le *mandat-carte rose*, qu'on trouve da[ns] tous les bureaux de poste, à

LA MAISON DE LA BONNE PRESSE
COMPTE COURANT N° 1668, PARIS

On est instamment prié d'indiquer *sur le talon* [du] *mandat* le motif d'envoi de la somme : payeme[nt,] réabonnement ou commande nouvelle. Signature [et] adresse *lisibles*.

En principe, il n'est utile d'envoyer aucune au[tre] lettre. Si, pour détailler une commande importan[te,] on croit devoir en envoyer une, prière d'ajouter sur [le] **talon du mandat indiquant cette commande l[es] mots :** *lettre suit*.

Imp. P. Feron-Vrau, 3 et 5, rue Bayard, Paris, VIIIe. — *Le gérant :* A. Faigle.